

## L'Oie du Nil (*Chenalopex ægyptiaca*) dans l'antique Egypte

Charles Kuentz

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Kuentz Charles. L'Oie du Nil (*Chenalopex ægyptiaca*) dans l'antique Egypte. In: Archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, tome 14, 1934. pp. 9-64;

[https://www.persee.fr/doc/mhnlly\\_0374-5465\\_1934\\_num\\_14\\_1\\_974](https://www.persee.fr/doc/mhnlly_0374-5465_1934_num_14_1_974)

---

Fichier pdf généré le 24/01/2019

# L'OIE DU NIL

*(CHENALOPEX ÆGYPTIACA)*

DANS L'ANTIQUE ÉGYPTE

Par Charles KUENTZ

## INTRODUCTION

---

Le Muséum d'Histoire naturelle de Lyon possède les restes de cinq oiseaux momifiés provenant de Gournah (Thèbes, Haute-Egypte) : ils ont été trouvés, en 1905, dans les dépôts de fondation du temple de Thoutmès III. M. Gaillard les a étudiés en détail dans ces mêmes Archives<sup>1</sup> et les a identifiés avec l'« Oie d'Egypte », *Chenalopex aegyptiaca* LINNÉ. Son étude ostéologique<sup>2</sup> montre que cet oiseau occupe une place intermédiaire entre les oies et les canards. J'ai eu, grâce à l'obligeance de M. Gaillard, directeur du Muséum de Lyon, le plaisir de voir de près ces oiseaux, et en particulier le mieux conservé (fig. 1) : après trois millénaires et demi, presque tout son plumage est encore intact avec ses vives couleurs, la queue et le bout des ailes d'un noir profond à reflets verts, certaines parties du miroir et le ventre d'un blanc à peine devenu gris, les ailes d'un brun rougeâtre, et surtout la tache pectorale de couleur cannelle si caractéristique. C'est une chose merveilleuse de voir un spécimen animal aussi bien conservé, et cet oiseau, offert en sacrifice vers 1500 avant J.-C. lors de la construction d'un temple, n'a pas, dans nos muséums, beaucoup de concurrents pour l'ancienneté et la conservation.

En tout cas, il excite la curiosité et peut constituer pour l'égyptologue un point de départ pour des recherches. On sait en effet le goût des Egyptiens pour les représentations animales et leur habileté à croquer les silhouettes et les attitudes les plus justes ; leurs fresques, leurs bas-reliefs, leurs miniatures forment un répertoire de faune ancienne si abondant qu'on peut, pour certaines classes animales, l'estimer presque exhaustif : ainsi, dans son livre sur les poissons figurés par les Egyptiens<sup>3</sup>, M. Gaillard a tiré parti de l'*argumentum a silentio* et a prouvé que, si certaines espèces, actuellement très répandues dans le Nil en Egypte, ne sont pas représentées dans les scènes anciennes de pêche, c'est qu'elles n'existaient réellement pas encore dans ces régions et qu'elles y sont venues plus tard seulement. Or nous savons que le *Chenalopex aegyptiaca* existait en Egypte, grâce aux spécimens de Gournah ; cet oiseau étant très curieux et caractéristique, il serait étonnant qu'il n'ait pas tenté le ciseau ou le pinceau des artistes antiques. Et il y a chance de le trouver nommé dans la littérature pharaonique. D'autre

<sup>1</sup> LORTET et GAILLARD, *la Faune momifiée de l'ancienne Egypte*, II, 1908, p. 154-158 (*Archives du Muséum d'Histoire naturelle de Lyon*, 4<sup>e</sup> série, 1908).

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 156.

<sup>3</sup> Claude GAILLARD, V. LORET et Ch. KUENTZ, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, le Caire, 1923 (*Mémoires de l'Institut français d'Archéologie orientale*, t. LI). Cf. Cl. GAILLARD, *les Poissons du Nil figurés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, tome 178, p. 139-141 (séance du 2 janvier 1924).

part, la présence de nos *Chenalopez* momifiés, au milieu de dépôts de fondation, prouve l'importance de cet oiseau au point de vue du rituel et des croyances religieuses. Pour ces deux raisons, on est donc amené à une enquête plus complète.



Fig. 1. — *Chenalopez aegyptiaca* momifié trouvé à Gournah (Haute-Egypte), et datant du début du XV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.  
D'après LORÉT et GAILLARD, *Faune momifiée*, II, p. 155, fig. 105. Echelle 1 : 2

L'étude qui va suivre a précisément pour objet un oiseau très original, figuré sur les reliefs, les peintures et les vignettes de l'antique Egypte et cité dans ses livres religieux ou profanes : cet oiseau est aujourd'hui encore indéterminé, mais grâce à l'ensemble des documents ici réunis, nous réussirons peut-être à l'identifier, et en tout cas on trouvera ici les matériaux pour discuter la question.

Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma reconnaissance aux deux savants qui ont favorisé ce travail de leurs conseils et de leur bienveillance et dont l'intérêt se porte toujours vers les études de faune égyptienne antique : M. Loret, professeur d'égyptologie à la Faculté des Lettres de Lyon, et M. Gaillard, directeur du Muséum d'Histoire naturelle de cette ville et directeur de ces Archives.

Le Caire, Décembre 1924.

---

# L' O I E D U N I L

(*CHENALOPEX ÆGYPTIACA*)

## DANS L'ANTIQUE ÉGYPTÉ

---

### CHAPITRE PREMIER

#### L'OISEAU *SMON* DES ÉGYPTIENS

##### SES REPRÉSENTATIONS ET SON NOM

---

#### I. — LES REPRÉSENTATIONS DU *SMON*

Parmi les oies et les canards représentés sur les monuments égyptiens, il est un oiseau qu'on retrouve à presque toutes les époques de l'histoire pharaonique et dont l'allure et les couleurs sont bien faites pour attirer l'attention du naturaliste comme de l'égyptologue. Son nom ancien est , c'est-à-dire *SMN*, mot dont les hiéroglyphes ne donnent que les consonnes, mais dont nous pouvons rétablir la voyelle, comme nous le verrons plus loin, sous la forme *SMON*. Comme les monuments où cet animal est représenté s'échelonnent sur trois millénaires, il est bon de les passer en revue dans l'ordre chronologique. Voici donc les documents qui permettent l'étude du *SMON*, car ils donnent à la fois le nom et la représentation de l'animal<sup>1</sup>. Sous « l'Ancien Empire », on rencontre des représentations en bas-relief seulement; sous le « Nouvel Empire », au contraire, deux séries : l'une peinte (le plus souvent en plusieurs couleurs), l'autre en bas-relief.

#### A. — ANCIEN EMPIRE

(Fin du 4<sup>e</sup> et début du 3<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.)

A cette époque, les tombeaux des particuliers, appelés *mastaba* par les modernes, sont décorés de superbes bas-reliefs représentant de nombreuses scènes de la vie civile. On y trouve fréquemment des figurations animales : dans les scènes de boucherie, de chasse, de pêche, et enfin de basse-cour. Les basses-cours, en ce temps-là, étaient riches et variées; à côté d'échassiers, dont l'utilisation culinaire nous étonne, parmi les oies et les canards, on y ren-

<sup>1</sup> Il y a, de cet oiseau, des représentations (figures 24 à 28) où il est reconnaissable même en l'absence de son nom; elles seront également énumérées plus loin pour compléter cette liste bibliographique.





veur, qui n'a pas tracé les traits qui complètent  $\overline{\text{SMN}}$  »). Maspero a corrigé en  $\overline{\text{SMN}}$  dans le texte, et c'est cette dernière orthographe qu'a maintenue le second éditeur (SETHE, *die altägyptischen Pyramidentexte*, 463 b, W ; le texte parallèle de N a par malheur une lacune en cet endroit). Or, il y a trois raisons de croire avec eux qu'il n'y a pas d'oiseau *S-CH-N* :

1° Au mastaba de Berlin,  $\overline{\text{SMN}}$  sans doute est écrit avec  $\overline{\text{SMN}}$ , tandis que le vrai signe  $\overline{\text{SMN}}$  (*MN* (jeu de dames avec ses pions) est, dans le nom de l'oiseau  $\overline{\text{SMN}}$  *MENOUE*, muni de son détail interne quadrillé et de sa rangée de pions ; mais le  $\overline{\text{SMN}}$  de  $\overline{\text{SMN}}$  n'est tout de même pas un *CH* (un bassin), car ce dernier signe, dans le nom de l'oiseau  $\overline{\text{SMN}}$  *OUCHAT* est de la forme  $\overline{\text{SMN}}$  (chaque côté du rectangle est doublé d'un trait parallèle). De même au mastaba de Copenhague, *CH* est toujours  $\overline{\text{SMN}}$  avec<sup>1</sup> ou sans<sup>2</sup> lignes internes ondulées, figurant les vagues de l'eau, et  $\overline{\text{SMN}}$  *MN* avec<sup>3</sup> ou sans<sup>4</sup> quadrillage interne : c'est cette dernière forme qui, privée aussi de ses détails supérieurs, donne le  $\overline{\text{SMN}}$  du nom d'oiseau<sup>5</sup>.

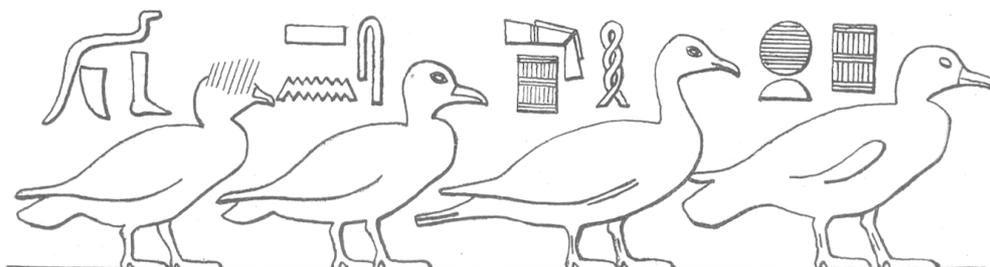


Fig. 5. — *Bez, Smon, Hep et Pekht* de basse-cour : mastaba de Copenhague. Echelle 1 : 2, 8.

2° Au même mastaba de Berlin, on voit, à côté du  $\overline{\text{SMN}}$ , les oiseaux suivants :  $\overline{\text{SMN}}$  *RO*,  $\overline{\text{SMN}}$  *MENOUE*,  $\overline{\text{SMN}}$  *THERP*,  $\overline{\text{SMN}}$  *OUCHAT*,  $\overline{\text{SMN}}$  *BEZ*, etc. De même, au mastaba de Copenhague, le  $\overline{\text{SMN}}$  est en compagnie des oiseaux  $\overline{\text{SMN}}$  *PEKHT*,  $\overline{\text{SMN}}$  *HEP*,  $\overline{\text{SMN}}$  *BEZ*, etc. Or, sur les autres monuments de cette époque, la composition des basses-cours ne varie guère et on y retrouve ces mêmes oiseaux accompagnés du  $\overline{\text{SMN}}$  *SMN*, jamais d'un *S-CH-N*.

3° Le texte des Pyramides est : « Le dieu *Ouap-ouaout* a fait voler le roi *Ounas* au ciel parmi ses frères les dieux : *Ounas* a battu des bras comme étant un oiseau *SMON*  $\overline{\text{SMN}}$   $\overline{\text{SMN}}$  (Ounas 571) =  $\overline{\text{SMN}}$   $\overline{\text{SMN}}$   $\overline{\text{SMN}}$  (N 753-754), *Ounas* a battu des ailes comme étant un milan. » Or, dans une formule analogue,

<sup>1</sup> MOGENSEN, *op. cit.*, figures 4, 5, 40.

<sup>2</sup> *Ibidem*, figures 4, 32 (= pl. VIII), 33 ? (= pl. IX).

<sup>3</sup> *Ibidem*, figure 5 (= pl. II).

<sup>4</sup> *Ibidem*, figures 29 (= pl. VIII) et 33 (= pl. IX).

<sup>5</sup> Plus tard encore, il arrive que  $\overline{\text{SMN}}$  soit réduit à  $\overline{\text{SMN}}$  dans la gravure, ex. : Au Moyen Empire, MONTET, *les Inscriptions du Ouadi Hammamat*, p. 40 (n° 17, l. 3) et p. 119 ; au Nouvel Empire, SETHE, *Urkunden*, IV, p. 24.



b) *Dans une vignette du chapitre 17*, illustrant une phrase où sont nommés à la fois le faucon et le *SMON*. On y voit le faucon déployant ses ailes et devant lui, le *SMON*; tous deux sont sur un naos. A cette époque, le texte et les images du Livre des Morts se rencontrent non seulement sur des papyrus, mais encore sur des parois de tombeaux peints à fresque. Voici les monuments de ces deux genres où le *SMON* est représenté.

1. **Figure 6.** — Papyrus funéraire de  *QENNA*, au Musée de Leyde. Il est, d'après Naville<sup>1</sup>, de la fin de la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

Publications antérieures, en couleurs : C. LEEMANS, *Ägyptische Monum. ... Leyden*, t. III, *Papyrus égyptien funéraire hiéroglyphique de Kenna*, pl. XI gauche (T. 2); au trait : NAVILLE, *das ägyptische Todtenbuch*, I, pl. XXX, au sigle L a; GRAPOW, *Religiöse Urkunden*, p. 66.

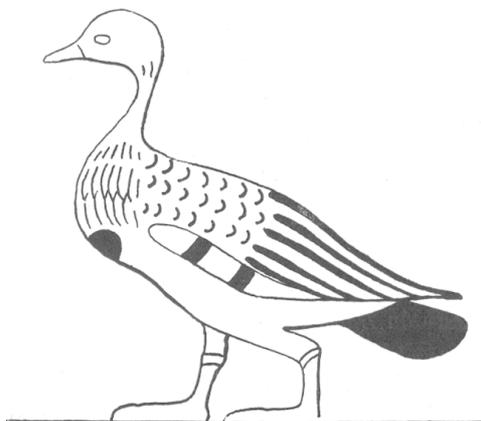


Fig. 6. — *Smon* du Livre des Morts de *Qenna* (Leide).

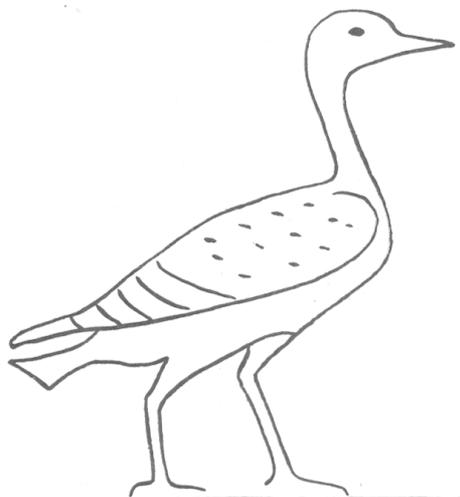


Fig. 7. — *Smon* du Livre des Morts de *Nekht-Amon* (Berlin).

Reproduit ici, au trait (fig. 6), d'après Leemans. Les couleurs sont les suivantes : tache pectorale et queue noires ; miroir blanc avec deux bandes noires ; reste du corps (sauf bec et pattes) jaune, les traits indiquant les plumes étant rouges.

2. **Figure 7.** — Papyrus funéraire de *NEKHT-AMON*, au musée de Berlin (n<sup>o</sup> 2). De la XIX<sup>e</sup> dynastie, d'après Naville<sup>2</sup>.

Publication antérieure, au trait : NAVILLE, *op. cit.*, pl. XXX, sous le sigle B a.

Reproduit ici, au trait (fig. 7); l'original est en couleurs, mais je n'ai pu avoir de renseignement à ce sujet.

3. **Figures 8 et 9.** — Papyrus Greenfield (papyrus funéraire de *NSI-TA-NEBT-ACHROU*, fille de Pinozem II, 21<sup>e</sup> dynastie, x<sup>e</sup> siècle av. J.-C.).

<sup>1</sup> NAVILLE, *op. cit.*, *Einleitung*, p. 91.

<sup>2</sup> *Ibidem*, p. 70.



6. **Figure 11.** — Tombeau 5, de *NEFER-ABET*, 2<sup>e</sup> chambre, paroi droite. Sur le fond blanc de la fresque se détache l'oiseau en ocre jaune, cerné et détaillé en ocre rouge. Cette fresque n'est pas accompagnée du texte du chapitre 17, mais le doute n'est pas possible : c'est bien la même scène ; comme il arrive parfois à cette époque-là dans les tombeaux de second ordre, l'illustration a remplacé le texte qu'elle devait orner.

Inédit.

Reproduit ici (fig. 11), au trait, d'après l'original.

7. **Figure 12.** — Tombeau 216, de *NEFER-HOTEP*, caveau. Le caveau a été incendié et les peintures murales sont cuites, écaillées et indistinctes.

Inédit.

Reproduit ici (fig. 12), au trait, d'après une photographie.

2<sup>o</sup> *Les stèles de l'« Oie d'Amon ».* — A l'époque ramesside apparaît toute une série de petits monuments du culte des animaux sacrés, parmi lesquels le *SMON* qui, alors, est consacré au dieu Amon ; ce sont tous des bas-reliefs. Quelques-uns portent la mention du nom de l'oiseau ; les autres leur ressemblent tellement qu'on ne peut douter que le même oiseau n'y soit figuré.

1. **Figure 13.** — Stèle du Musée Calvet, à Avignon (inventaire, n<sup>o</sup> 60), de 9 centimètres × 6 centimètres. Porte le nom de l'oiseau .

Publication antérieure, en phototypie, malheureusement peu nette : MORET, *Recueil de travaux*, t. 35 (1913), pl. VII, n<sup>o</sup> 6 (cf. texte, p. 50).

Reproduit ici au trait, d'après l'original (fig. 13).

2. **Figure 14.** — Stèle de la collection Wiedemann, à Bonn. Porte seulement le nom du dieu Amon-Rê, à qui était consacré le *SMON*.

Publications antérieures : WIEDEMANN, *the Religion of the ancient Egyptians*, 1890, p. 121 ; WIEDEMANN et PÖRTNER, *Ägypt. Grab- und Denksteine....* (1905), pl. 7, n<sup>o</sup> 14.

Reproduit ici au trait, d'après une photographie de l'original (fig. 14).

3. **Figure 15.** — Stèle vue dans le commerce au printemps de 1923, à Louxor, chez l'antiquaire Mohasseb<sup>1</sup>. Anépigraphie.

Inédite.

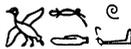
Reproduite ici, d'après l'original (fig. 15).

4. **Figure 16.** — Stèle du Musée du Caire, n<sup>o</sup> 34.155 (salle R 17, cage E, Sud-Est) ; elle a été trouvée près du 7<sup>e</sup> pylône, à Karnak, et au moment de la découverte, les œufs portaient encore des traces de dorure, d'après LEGRAIN, *Annales du Service des Antiquités*, V (1904), p. 15-16. Anépigraphie.

<sup>1</sup> Chez le même antiquaire, j'ai vu une autre stèle, analogue à celle-là, mais plus grande, et portant seulement une esquisse en rouge : elle était destinée à être sculptée. Comme sur l'autre, on y voit, de haut en bas : sous le cintre, le disque ailé ; puis le bélier avec l'ombrelle ; puis le *SMON*, sans détail, sauf que le miroir et le ventre sont laissés en blanc, tandis que le dos et la nuque sont tout rouges.

Publication antérieure, en phototypie : LACAU, *Stèles du Nouvel Empire (Catalogue général du Musée des antiquités égyptiennes du Caire)*, pl. LXI, n° 34.155 (le texte correspondant n'a pas encore paru).

Reproduit ici, au trait, d'après l'original (fig. 16).

5. **Figure 17.** — Stèle de  Pashedou, au Musée du Caire (n° d'entrée, 27.820). Porte le nom de l'oiseau : SMON.

Publications antérieures : en dessin (le cintre seul avec le chat et l'oie), MASPERO, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, I, page 87, figure; en phototypie, le *Musée Egyptien*, t. I, pl. III.

Reproduit ici, au trait (fig. 17), d'après cette dernière publication.

6. **Figure 18.** — Fragment de stèle trouvé à Deir-el-Médineh, au cours des fouilles de 1920. Porte deux fois le nom de l'oiseau : SMON.

Inédit.

Reproduit ici, au trait, d'après l'original (fig. 18).

7. **Figure 19.** — Stèle de Turin, n° 282. Décrite par MASPERO, *Recueil de travaux*, II (1880), p. 115 = *Etudes de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, II, p. 597. Porte deux fois le nom de l'oiseau : SMON.

Publication antérieure, au trait : LANZONE, *Dizionario di mitologia egiziana*, Turin, 1881, pl. XXII.

Reproduit ici, au trait (fig. 19), d'après Lanzzone.

8. **Figure 20.** — Stèle de grès rouge, aujourd'hui à la New-York Historical Society, auparavant dans la collection Abbott. Décrite dans : *Catalogue of the Egyptian Antiquities of the New-York Historical Society*, New-York, 1915, n° 749. Porte le nom de l'oiseau : SMON.

Publications antérieures, au trait : *Revue archéologique*, 1<sup>re</sup> série, 7<sup>e</sup> année, 2<sup>e</sup> partie, 1850, pl. 154<sup>1</sup>; R. LANZONE, *Dizionario di mitologia egiziana*, pl. 361.

Comme me l'a obligeamment communiqué Mrs. C. Ransom Williams, la planche publiée dans la *Revue archéologique* est inversée; elle a, d'ailleurs, été faite, non d'après l'original, mais d'après un estampage, ce qui explique l'erreur. Une reproduction phototypique de cette stèle sera faite dans un prochain catalogue de la collection Abbott par Mrs. Williams.

Reproduit ici, au trait (fig. 20), faite d'un autre document, d'après la planche de la *Revue archéologique*, avec les mêmes erreurs<sup>2</sup>.

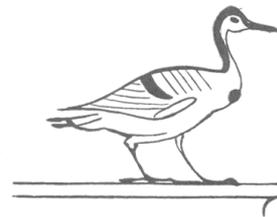


Fig. 10. — Smon du Livre des Morts d'Ankhes-en-Mout (Caire).  
Grandeur naturelle.

<sup>1</sup> Accompagnant l'article : ALP., *Note sur une stèle égyptienne*, p. 670.

<sup>2</sup> Outre que la planche est inversée, il faut signaler que le premier hiéroglyphe à la dernière colonne en haut à droite est entier et visible (oiseau NH); en bas, il y a  et non ; sur le front de l'homme, il n'y a aucune trace d'uræus, contrairement à l'idée invraisemblable émise dans l'article de la *Revue archéologique*.

9. **Figure 21.** — Stèle de Berlin, n° 7295. Ne porte pas le nom de l'oiseau, mais le dieu est bien nommé : *Amon-ré*.

Publications antérieures : en phototypie, A. WIEDEMANN, *Zu dem Thierkult der alten Ägypter (Mélanges Charles de Harlez, Leide, 1896, p. 372-380), p. 373*; au trait, Amon et l'oiseau seulement : A. ERMAN, *Ägyptische Religion, 2<sup>e</sup> édit. (1909), p. 94, fig. 74*.

Reproduit ici, au trait (fig. 21), d'après ces deux publications.

10. *Non reproduit.* — Stèle de Berlin, n° 17.892. Décrite dans : *Ägyptische Inschriften... Berlin, II, p. 394 (Heft 4, 1924)*. Porte le nom de l'oiseau : *SMON*.

Dessin inédit. D'après la publication, c'est une stèle de calcaire, de 16 cm. 5 de hauteur. A gauche, une « oie » sur un naos, à droite un homme qui lui offre des fleurs. Au-dessus de l'oiseau, deux inscriptions l'une sur l'autre en surcharge ; elles paraissent avoir été mal comprises par l'éditeur et doivent sans doute être restituées ainsi (elles sont ici inversées) :



Non reproduit ici, faute de document.

11. **Figure 22.** — Fragment de stèle, Uppsala n° 29. Anépigraphique, mais appartient sûrement à cette série de monuments.

Publication antérieure, en phototypie : PEHR LUGN, *Ausgewählte Denkmäler aus ägyptischen Sammlungen in Schweden*, pl. IX, n° 12 (*Cf. p. 12*).

Reproduit ici, au trait (fig. 22), d'après la précédente publication.

12. **Figure 23.** — Partie inférieure d'une stèle trouvée à Assiout par M. Wainwright et déposée au musée du Caire. M. Wainwright, ancien inspecteur général du Service des Antiquités en Moyenne-Egypte, m'a autorisé à reproduire la partie de cette stèle intéressante pour le *SMON* et je l'en remercie. La présence du nom du dieu Amon prouve qu'il s'agit de cet oiseau.

Inédit.

Reproduit ici, au trait (fig. 23) d'après l'original.

<sup>1</sup> Enigmatique. Lire peut-être 

## APPENDICE

Pour compléter la liste documentaire des illustrations, voici les figures où, malgré l'absence de tout nom en hiéroglyphes, on reconnaît soit (par induction archéologique) le *SMON* égyptien, soit (par induction zoologique) l'oiseau avec lequel on peut identifier le *SMON*.



Fig. 11. — *Smon* du tombeau 5 (Thèbes). Echelle 1 : 1,9.

1° Figurations d'oiseaux identifiables avec le *SMON*.

1. **Figure 24.** — Oiseau sous la chaise d'une dame, tombeau de *Ra-mose* (Thèbes, n° 55, 18<sup>e</sup> dynastie), paroi sud-est, registre supérieur. Beaucoup de bas-reliefs de ce tombeau ont été martelés comme celui-ci.

Inédit.

Reproduit ici, au trait (fig. 24), d'après l'original.

2. **Figure 25.** — Oiseau d'offrande, tombeau de *T-ouosret* et de *Set-nakht* (Vallée des Rois, Thèbes), 4<sup>e</sup> corridor, début de la paroi gauche. Époque : 20<sup>e</sup> dynastie. Sculpté, stucé et peint.

Publication antérieure, au trait : LEFÉBURE, *Notice des hypogées*, pl. 66, en haut, à gauche.

Reproduction, au trait (fig. 25), d'après Lefébure et d'après l'original, dont les couleurs sont les suivantes : teinte générale blanche, semée de points et de détails noirs ; queue noire. L'original a deux plumes relevées (vers l'extrémité des ailes) qui manquent au dessin de Lefébure.

### 2° Figurations d'oiseaux identifiables zoologiquement.

1. **Figure 26.** — Partie d'une scène de chasse au marais, fresque d'un tombeau thébain de la 18<sup>e</sup> dynastie (*British Museum*, n° 37.977).

Publications antérieures nombreuses, entre autres : E.-A. WALLIS BUDGE, *Egyptian*

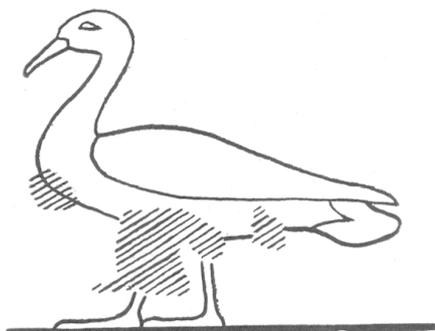


Fig. 12. — *Smon* du tombeau 216 (Thèbes).

*Wall Decorations in the British Museum* (en couleurs); du même, *A short History of the Egyptian people*, Londres, 1914, frontispice (en couleurs); W. WRZESINSKI, *Atlas zur altägyptischen Kulturgeschichte*, pl. 423 (en phototypie).

Reproduit ici, au trait (fig. 26), d'après ces publications. Les couleurs sont les suivantes : gorge et ventre blancs, nuque et dos roux, miroir blanc avec deux raies noires ; tache pectorale, extrémités des ailes et queue noires.

2. **Figure 27.** — Oiseau d'offrande, tombeau 276 à Thèbes (Gournet-Mourraï), paroi du fond, droite. Époque : 18<sup>e</sup> dynastie. Peint à fresque ; le cou, les pattes et la queue sont endommagés.

Inédit.

Reproduit ici (fig. 27), au trait, d'après l'original, dont voici les couleurs : ventre blanc ; dos et flanc bruns ; tache pectorale noirâtre ; miroir, de droite à gauche : blanc ; raie noire ; blanc avec points jaunes ; raie noire ; vert.

3. **Figure 28.** — Oiseau familier sous la chaise d'une dame, tombeau de *Baki* (Thèbes, n° 18, à Dra abou-n-naga), 18<sup>e</sup> dynastie. Fresque.

Publication antérieure, en couleurs : FL. PETRIE, *Qurneh*, 1909, pl. XXXVII.

Reproduit ici, au trait (fig. 28), d'après l'original, dont les couleurs sont les suivantes : nuque, anneau à la base du cou, et dos rouges (deux traînées plus sombres partent de l'œil); cou et ventre d'un jaune clair; miroir blanc, vert, blanc (des bandes noires ont pu exister et tomber sans laisser de traces, comme souvent); extrémité de l'aile et queue blanches, avec quelques traînées gris clair (ces régions ont dû perdre également leur couleur noire); pattes rouges.

### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU *SMON*

Avant de chercher à identifier cet oiseau *SMON*, jetons un coup d'œil comparatif sur ces représentations sculptées ou peintes, pour en dégager les caractéristiques générales : d'une part, la grandeur, la forme et le port; d'autre part, les couleurs.

Pour la grandeur, nous avons des renseignements par les documents d'Ancien Empire où les oiseaux de la basse-cour sont figurés les uns à côté des autres et leurs tailles relatives respectées en général par l'artiste. Au Mastaba de Ma-nefer (fig. 2), le *SMON* est un peu moins grand que les oies  $\ominus$  *RO* et  $\equiv$   $\square$  *THERP*, et que les canards  $\text{—}$  *SAT* et  $\text{||}$   $\text{||}$   $\text{||}$  *BESBES*. Mais sur le bas-relief 14.642 de Berlin (fig 3 et 4), où les proportions sont peut-être mieux observées, les *SMON* sont un peu plus petits que les oies  $\ominus$  *RO* et  $\uparrow$  *HEZ*, et un peu plus grands que le canard  $\text{||}$   $\text{||}$   $\text{||}$  *OUCHAT*. Au Mastaba de Copenhague (fig. 5), le *SMON* est plus petit que le *PEKHT* et le *HEP*, et de même taille que le canard *BEZ*. Au Mastaba de *Ré-m-ka*, d'après la description de Mariette, les deux *SMON*, quoique « hauts sur jambes », sont rangés avec les canards, non avec les oies.

D'une façon générale, le port est par contre assez élevé et rappelle celui des oies plus que celui des canards. En particulier, sur les stèles de l'« oie d'Amon » (fig. 13 à 23), le cou est très développé et tendu et la silhouette de l'animal est élancée et élégante.

On distingue assez bien les canards des oies, même sur les bas-reliefs égyptiens sans couleurs, car le miroir est toujours indiqué par un trait le séparant du reste de l'aile. Or, ce trait se trouve sur des *SMON* de mastaba (fig. 2 et 3) et de stèles (fig. 13 à 17), comme il se trouve sur les *SMON* dessinés (fig. 8 à 10) et peints (fig. 6; pl., fig. 1 et 2).

Les deux figures 1 et 2 de la planche et l'original de la figure 6 (Leide) nous renseignent d'une façon assez précise sur les couleurs du *SMON*. La teinte générale est rougeâtre ou brunâtre. Le devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'une couleur claire, semée de petites lignes rouges; sur le milieu de la poitrine s'étale une grosse tache dont la couleur, sans doute

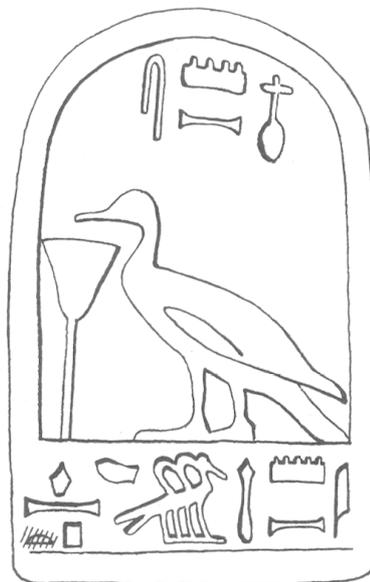


Fig. 13. — *Smon* d'Amon (Avignon).  
Grandeur naturelle.

difficile à rendre exactement par la palette égyptienne, a été approximativement rendue tantôt par du noir plein, tantôt par du pointillé noir. La tête et la nuque sont d'un rouge plus

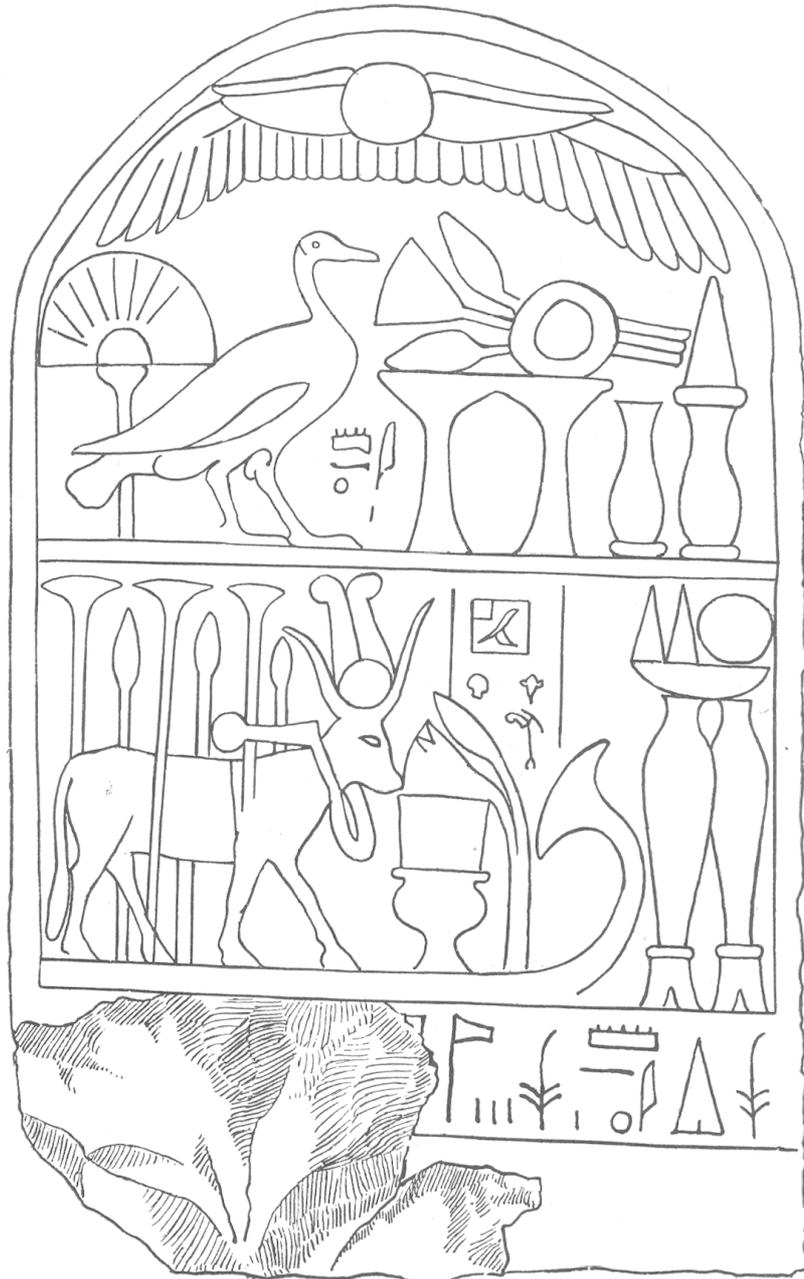
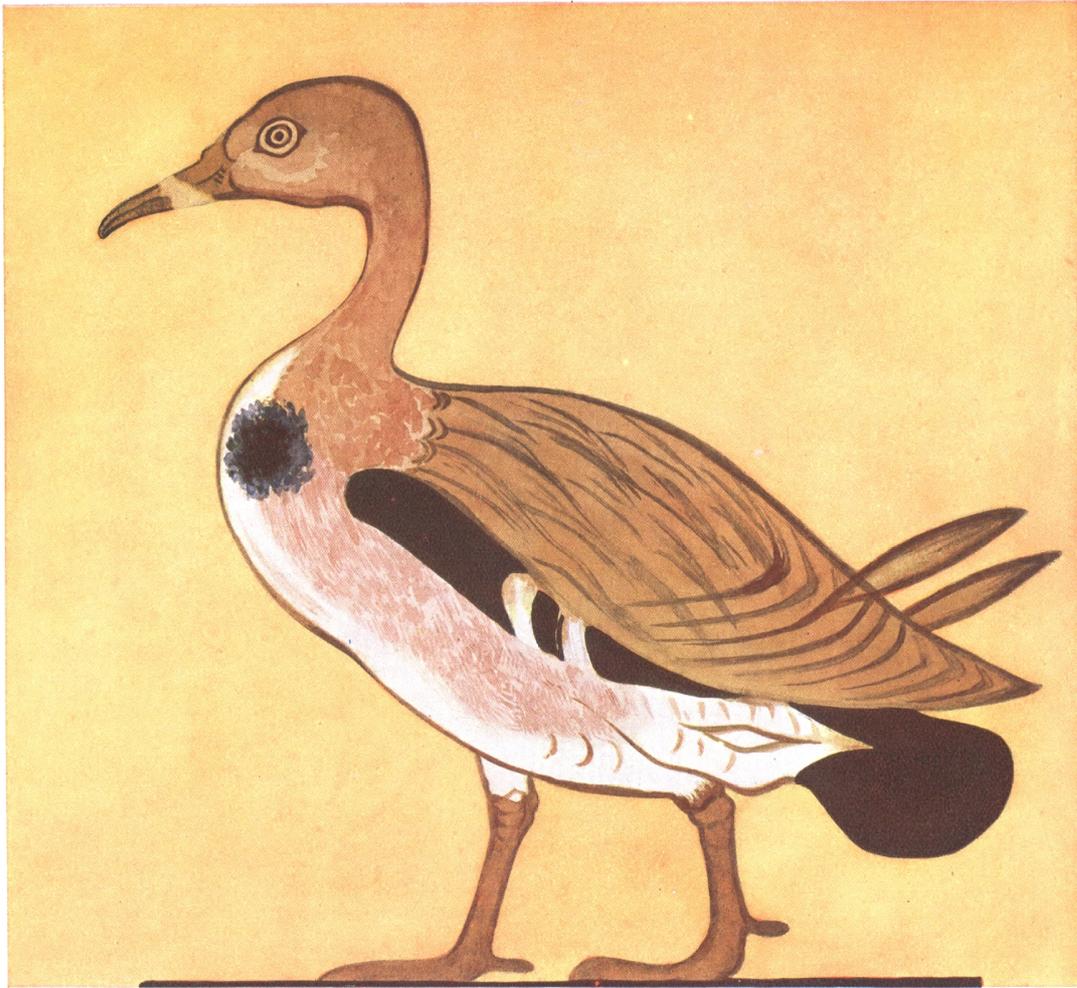


Fig. 14. — *Smon* d'Amon et vache d'Hathor (Bonn).

ou moins sombre. Les ailes sont tantôt rouges, tantôt brunes; leur extrémité est soit brune, soit noire. Le miroir se décompose en cinq régions successivement noire, blanche, noire,



1. Le *Chenalopez aegyptiaca* d'après une fresque (tombeau 265, Thèbes). Echelle 1 : 2.



2. Le *Chenalopez aegyptiaca*  
d'après une vignette de papyrus  
(British Museum). Grandeur naturelle.



3. Le *Chenalopez aegyptiaca*  
d'après nature

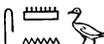
blanche, noire (fig. 1 de la planche); ou : blanche, noire, blanche, noire, verte (fig. 2 *ibidem*); ou : blanche, noire, blanche, noire, blanche<sup>1</sup> (fig. 6). La queue est noire. Rien de particulier à remarquer pour la couleur de l'œil, du bec et des pattes.

En résumé, à première vue, le *SMON* égyptien occupe une position intermédiaire entre les oies et les canards : des premières, il a le port élevé; des seconds, la présence du miroir. Ses caractéristiques sont la couleur générale rougeâtre ou brunâtre, et la large tache pectorale foncée.

Or, il est un oiseau qui répond à ce signalement : c'est le genre *Chenalopez*, dont l'espèce *egyptiaca* est plus particulièrement intéressante.

## II. — LE NOM DU *SMON*

Nous avons jusqu'à présent lu *SMON* le nom hiéroglyphique ; il faut justifier cette vocalisation, qui repose sur l'identification du mot égyptien avec le mot copte  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$ .

1°  et  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$  sont-ils identifiables ?

Il existe en copte un nom féminin d'oiseau  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$  dont on possède deux exemples. Le premier se trouve au Papyrus démotique magique de Leide et de Londres, parmi de nombreuses transcriptions de mots égyptiens en caractères grecs :  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$ <sup>2</sup>. Le second, en sahidique, se rencontre, d'une façon bien inattendue, dans un sermon de Chenouti<sup>3</sup>. Le célèbre moine copte déclare qu'il n'est pas étonnant qu'un gentil ou un hérétique se trouve dans une église : « les oiseaux aussi sont très souvent à l'église, par exemple le paon et la *SMOUNE* »,  $\text{P}\alpha\lambda\lambda\alpha\tau\epsilon\ \sigma\epsilon\ \epsilon\psi\omega\gamma\ \epsilon\eta\ \tau\epsilon\kappa\lambda\eta\sigma\iota\alpha\ \text{P}\alpha\lambda\lambda\epsilon\ \text{N}\sigma\text{O}\text{P}\ \epsilon\iota\varsigma\ \text{P}\tau\alpha\sigma\ \alpha\alpha\alpha\gamma\ \alpha\eta\ \tau\epsilon\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$ .

Il est difficile de déterminer le sens exact d'un nom zoologique à l'aide d'un passage de sermon, et qui plus est, de sermon copte. Aussi les avis sont-ils partagés sur cette  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$ .

Pour Zoega<sup>4</sup>, ce doit être la *meleagris* ou *gallina Pharaonis* (la pintade) parce que cet oiseau est fréquent en Egypte. Cette conjecture, reprise par Peyron<sup>5</sup>, ne repose sur rien. Pour Rossi<sup>6</sup>, c'est la *coturnix* (la caille), à cause du rapprochement qu'il propose entre  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$  et le nom sémitique de la caille, en arabe classique  $\text{S}\text{M}\text{A}\text{N}\text{A}$  ou  $\text{S}\text{M}\text{A}\text{N}\text{A}$  *soumāna* (arabe vulgaire  $\text{S}\text{M}\text{A}\text{N}$  *sommān*). Tattam<sup>7</sup> pense que Chenouti cite la  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$  en tant qu'oiseau domestique; sans rappeler le nom arabe de la caille, il rapproche  $\text{C}\alpha\text{O}\gamma\text{N}\epsilon$  de la racine arabe,  $\text{S}\text{M}\text{Y}$  « être gras », et en conclut que le mot copte désigne la caille. De Lagarde<sup>8</sup> reprend

<sup>1</sup> Sur la figure 9, dont l'original est simplement dessiné en noir sur blanc, le miroir est de même blanc avec deux raies noires au milieu.

<sup>2</sup> GRIFFITH et THOMPSON, *the demotic magical Papyrus of London and Leiden*, 1904, V, 30,1; III (Indices), 1909, p. 111, n<sup>os</sup> 62-63.

<sup>3</sup> ZOEGA, *Catalogus codicum copticorum*, p. 451, dernière ligne (ms. Borgia n<sup>o</sup> CXCI) = LEIPOLDT, *Sinuthii vita et opera* III, 1908, p. 45, l. 3.

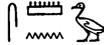
<sup>4</sup> *Loc. cit.*, note 4.

<sup>5</sup> *Lexicon linguæ copticæ*, 1835, p. 202.

<sup>6</sup> *Etymologiæ ægyptiacæ*, p. 201.

<sup>7</sup> *Lexicon ægyptiaco-latinum*, 1835 p. 471.

<sup>8</sup> *Nominalbildung*, p. 191.

l'étymologie de Rossi et voit dans le mot copte un emprunt aux langues sémitiques. Quand on déchiffra les hiéroglyphes, on rencontra le mot  et Brugsch y trouva l'étymologie de *καογνε*<sup>1</sup>. Néanmoins Spiegelberg a récemment voulu séparer *καογνε* de  en y voyant deux noms d'oiseaux différents<sup>2</sup>; pour lui, « le contexte [du sermon de Chenouti]

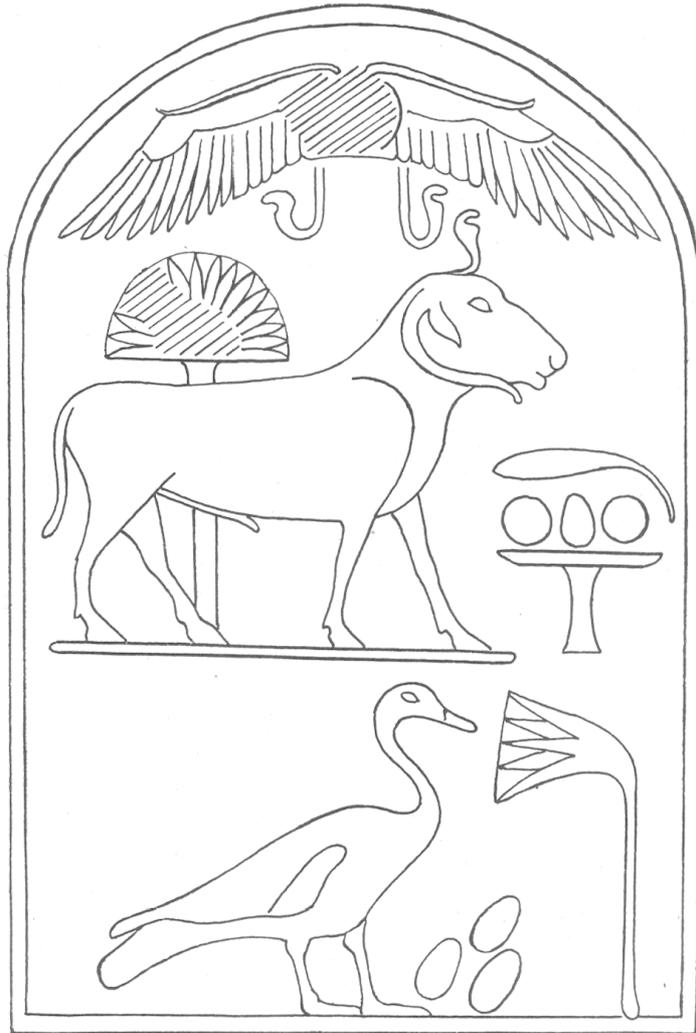


Fig. 15. — Bélier et *Smon* d'Amon (Louxor). Grandeur naturelle.

veut que ce soit un oiseau rare, et non quelque chose comme une oie », et il propose, sous réserve, de rendre *καογνε* par « Perlhuhn » (pintade), c'est-à-dire de revenir à la traduction de Zoega.

<sup>1</sup> *Hierogl.-demot. Wörterbuch*, p. 1229.

<sup>2</sup> *Koptisches Handwörterbuch*, 1921, p. 117.

Il y a donc trois hypothèses entre lesquelles il faut choisir :

1°  $\text{SMN}$  n'a rien à voir avec  $\text{𓂏𓂏𓂏𓂏}$  et est un emprunt au mot sémitique;

2°  $\text{SMN}$  n'a rien à voir ni avec  $\text{𓂏𓂏𓂏𓂏}$  ni avec le mot sémitique, et désigne un oiseau un peu rare, comme la pintade;

3°  $\text{SMN}$  n'a rien à voir avec le mot sémitique et dérive directement de  $\text{𓂏𓂏𓂏𓂏}$ , le mot hiéroglyphique et le mot copte désignant un seul et même animal.

La première hypothèse était acceptable tant qu'on ignorait l'égyptien et le mot  $\text{𓂏𓂏𓂏𓂏}$ . Mais, d'une part, étant donné un mot hiéroglyphique  $\text{SMN}$  et un mot copte  $\text{SMN}$ , tous deux désignant un oiseau, il est plus naturel de voir dans l'un le descendant de l'autre et non un emprunt à une langue étrangère, à cause de la très grande ressemblance des deux noms; d'autant plus que le chaînon intermédiaire entre les deux mots est fourni par le démotique  $\text{SMN}$ <sup>1</sup>, désignant côté à côté avec  $\text{SMN}$  un oiseau utilisé dans la magie.

D'autre part, le copte a déjà un mot indigène pour désigner la caille :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ <sup>2</sup>, venant de l'égyptien  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ , variante  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ <sup>3</sup>; il n'y avait donc aucune raison pour emprunter au sémitique un autre nom pour la caille, et si par hasard il y avait eu réellement emprunt, le vieux mot égyptien  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  n'aurait sans doute pas pu coexister avec son rival et serait mort. Il est d'ailleurs tout à fait inutile de vouloir expliquer, au contraire,  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  par un emprunt à  $\text{SMN}$ ; le mot sémitique est indigène et s'explique très bien par la racine  $\text{SMN}$  « être gras » : « la dodue » est un nom très caractéristique pour la caille; le parallélisme est complet avec l'autre nom de cet oiseau,  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  *salwa*, de la racine  $\text{SMN}$  « être gras ». Quant à la forme nominale (arabe classique  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ , vulgaire  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ ), bien que les grammaires arabes n'en parlent pas comme forme de noms d'oiseaux, elle est bien arabe et se retrouve d'une part, en tant que  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ <sup>4</sup>, dans :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « outarde » (de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « marque, dessin »?) et  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « caille » (de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « se blottir »?); d'autre part, en tant que  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ <sup>5</sup>, dans :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « araignée »;  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « martinet »;  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « hirondelle »;  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « chauve-souris », de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « avoir les yeux petits ou faibles »<sup>6</sup>.

La deuxième hypothèse sépare complètement  $\text{𓂏𓂏𓂏𓂏}$  et  $\text{SMN}$ , ce qui n'est pas naturel, nous venons de le voir. De plus, Chenouti aurait, dans cette hypothèse, voulu dire que les païens et les hérétiques étaient, si on peut s'exprimer ainsi, des oiseaux « rares », comme le paon et la  $\text{SMN}$ . Mais ce n'est sans doute pas la pensée du sermonnaire copte; il veut

<sup>1</sup> GRIFFITH et THOMPSON, *the demotic magical Papyrus...*, 10,31 et 27,9.

<sup>2</sup> PEYRON, *Lexicon copticum*, p. 168; TATTAM, *Lexicon aegyptiaco-latinum*, p. 676, s. v.  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ ; SPIEGELBERG, *Kopt. Handwörterbuch*, p. 93. Cf. la discussion de V. LORET, à propos des mots  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  et  $\text{𓂏𓂏𓂏}$ , *apud* WIET, *Maqrizi*, t. III, p. 200-201, note 14.

<sup>3</sup> Victor LORET, *Ægypt. Zeitschrift*, 30 (1892), p. 25-26.

<sup>4</sup> Cf. les formes voisines  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « loriot », de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « être jaune »;  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « canard sauvage », de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « être vert » (cf. le synonyme français « col-vert »);  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « passereau » de  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « être noir ».

<sup>5</sup> Cette forme est connue des grammaires arabes comme étant celle d'adjectifs intensifs (WRIGHT et DE GÆJJE, *Arabic Grammar*, I, § 233, Rem. b). Cela convient très bien à des noms d'oiseaux comme « le très gras », ou « celui qui a les yeux très petits et faibles ».

<sup>6</sup> Il y a aussi la forme mixte  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  :  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  « caille ».

simplement parler de gens qui entrent là où n'est pas leur place : les gentils et les hétérodoxes ne sont pas plus à leur affaire à l'église que des bêtes, et pourtant il arrive souvent qu'ils y

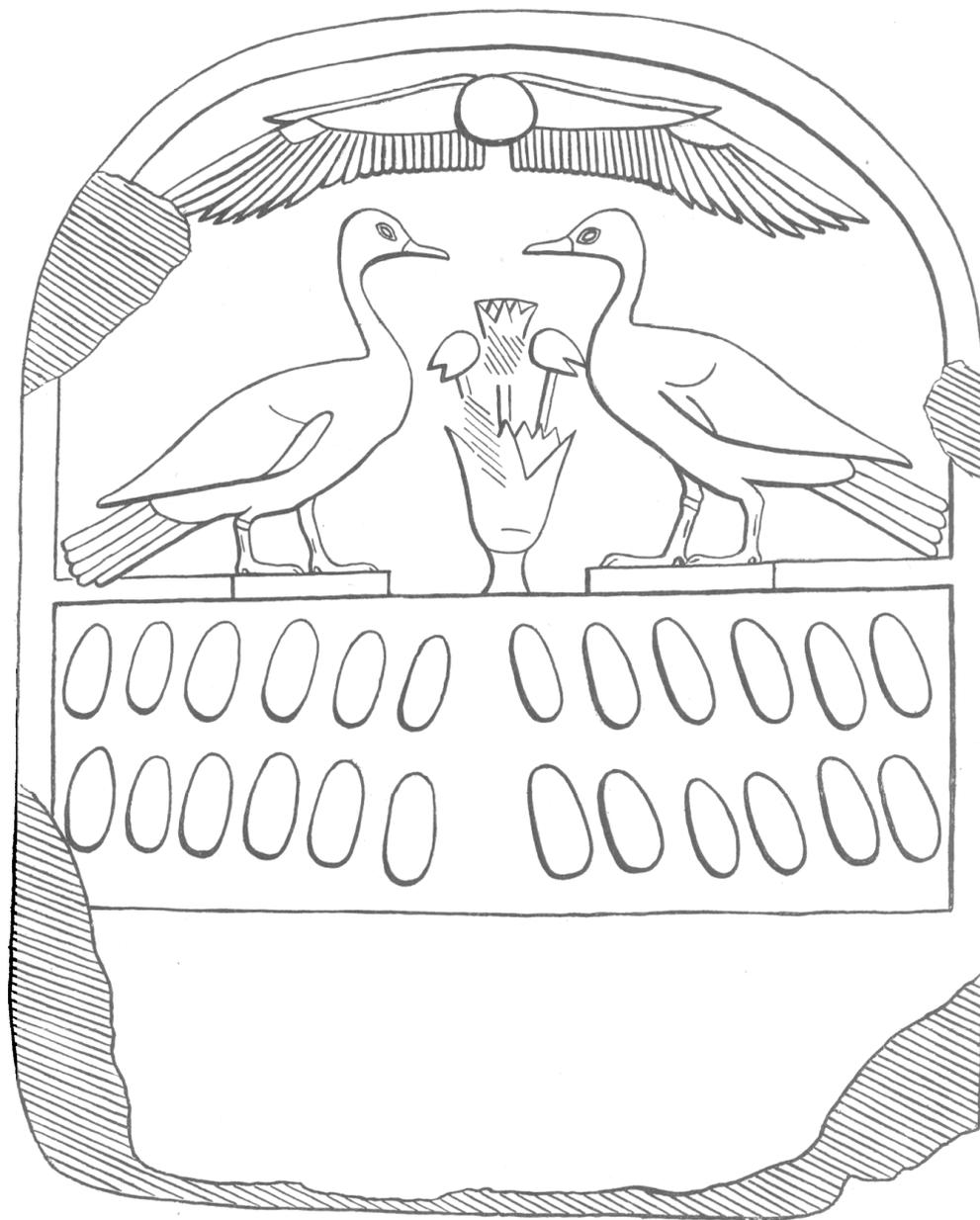


Fig. 16. — Deux *Smon* d'Amon et leurs œufs (Caire). Echelle env. 2 : 3.

pénètrent tout comme celles-ci. Au lieu de « bêtes », Chenouti, qui parfois a l'expression pittoresque et précise, dit : paon et  $\kappa\alpha\lambda\omicron\gamma\eta\epsilon$ . Il n'y a pas là, comme si fréquemment, de réminiscence biblique. Au reste, voici le contexte (Chenouti parle des hypocrites et veut montrer que les

gestes ne suffisent pas à prouver la foi) : « Rien d'étonnant à ce qu'un païen ou un hérétique soit à l'église, tout en n'ayant pas la foi : les oiseaux, eux aussi, sont très souvent à l'église, par exemple, le paon et la *smoune* ; si l'hérétique ou le païen étend les mains et les lève, hypocritement, pour prier, les oiseaux, de leur côté, font de même, mille fois, en étendant leurs ailes ». Il faut simplement penser que les volailles étaient bien gardées à cette époque, tandis que les animaux d'agrément, comme le paon, jouissaient d'une liberté relative. Chenouti a peut-être aussi pensé au paon parce que cet oiseau jouait un rôle dans la religion grecque

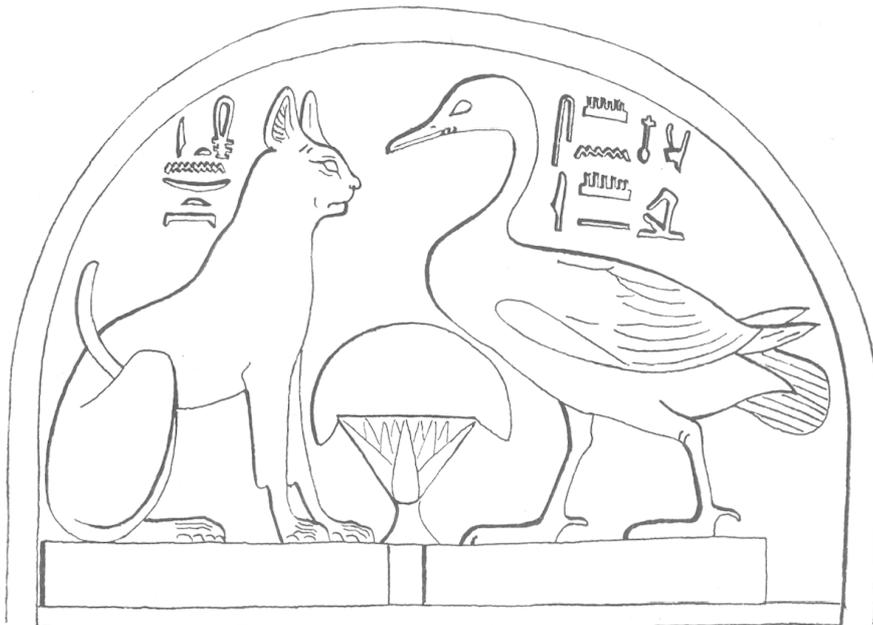
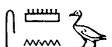
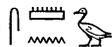
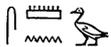
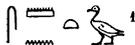


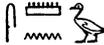
Fig. 17. — Chatte de Mout et *Smoune* d'Amon (Caire).

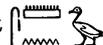
et que c'était un animal favori chez les riches, c'est-à-dire chez les païens. Il a ajouté la *smoune*, sans doute parce que c'était un oiseau d'agrément comme le paon : nous verrons en effet que l'oiseau avec lequel on peut identifier la *smoune* a fait et fait encore l'ornement des jardins en Egypte ; c'est un oiseau aux belles couleurs, presque aussi agréable à regarder qu'un paon.

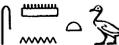
2° Comment vocaliser le nom  ?

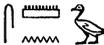
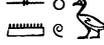
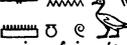
Il reste donc à admettre que *smoune* désigne le même oiseau que  ; le mot copte peut donc aider à vocaliser le mot égyptien. Mais il y a une difficulté. Le mot copte est du féminin : *se-smoune*, tandis que le mot égyptien est du masculin :  (souvent précédé de l'article masculin ,) ou du féminin . Ce mot copte désigne-t-il la femelle spécialement ? Il semble bien que non. Car s'il existait une autre forme pour désigner le mâle, elle serait employée par Chenouti, puisqu'il s'agit d'oiseaux d'agrément et que les mâles ont toujours de plus belles couleurs que les femelles. Donc, tandis que

l'égyptien avait, suivant le cas, le masculin  ou le féminin <sup>1</sup>, le copte a perdu le masculin et n'a plus que le féminin  $\tau\epsilon\text{-}\kappa\alpha\sigma\gamma\mu\epsilon$ .

Mais, étymologiquement,  $\kappa\alpha\sigma\gamma\mu\epsilon$  peut remonter soit à , ce qui va de soi, soit même à , car on a des exemples de masculins égyptiens à  $-e$  final devenus féminins en copte à cause de la ressemblance de cette voyelle finale avec la désinence du féminin. Dans le premier cas, l'égyptien devait avoir quelque chose comme un masculin \*SMON en face du féminin \*SMONĒT (comme  $\kappa\alpha\sigma$  « frère », féminin  $\kappa\alpha\sigma\tau\epsilon$  « sœur »); dans le second cas, un masculin \*SMŌNĒ (W)<sup>2</sup> en face d'un féminin de forme différente et difficile à préciser.

On est donc un peu embarrassé pour donner des voyelles au mot . Le plus pratique est peut-être de le vocaliser SMON sans préjuger si l' $o$ <sup>3</sup> est long ou bref, ni s'il y a un  $e$  final.

<sup>1</sup> Cf. : 1° les noms propres de femmes cités plus loin, chapitre III, C ; 2° la variante  qu'un manuscrit du *Livre des Morts* (NAVILLE, *das ägyptische Totdenbuch*, II, 418, I c), donne au chapitre 149, là où tous les autres ont le masculin ; 3° la variante  qu'une statue de la 23<sup>e</sup> dynastie donne d'une phrase empruntée aux chapitres 82 et 149 du *Livre des Morts* (LEGRAIN, *Statues et statuettes*, t. III, n° 42.228, p. 68, j, ligne 7). De même, comparer l'ancien nom masculin  SER de la sarcelle d'hiver, avec son nom féminin en néo-égyptien :  (Papyrus moral de Boulaq).

<sup>2</sup> On ne sait s'il y avait réellement un  $-w$  à la fin du masculin  ; les graphies  (Rituel de l'ouverture de la bouche, papyrus de l'athorienne Saïs : SCHIAPARELLI, *Libro dei funerali*, I, p. 88, 91, 155, à la lettre c ; LEPSIUS, *Totdenbuch*, 17/6 ; 82/1),  (LEPSIUS, *ibidem*, 98/2, 149/46-47),  (DARESSY, *Annales*, XVII, 1917, p. 17), sont trop tardives (saïtes et ptolémaïque) pour qu'on puisse faire état de leur  $w$  final.

<sup>3</sup> Cet  $\ddot{o}$  peut d'ailleurs avoir été à l'origine un  $\ddot{a}$ .

## CHAPITRE II

### LE SMON EST “ L'OIE DU NIL ”

#### CHENALOPEX ÆGYPTIACA L.

---

##### A. — LE *CHENALOPEX ÆGYPTIACA* L.

###### 1° **Synonymie et bibliographie**<sup>1</sup>.

(Noms vulgaires : Oie du Nil, Oie d'Égypte; Oca egiziana; Egyptian goose; Nilgans, Fuchsgans).

[*Anas nilotica*<sup>2</sup>, FR. HASSELQVIST, *Resa till Heliga Landet færraettad fran År 1749 till 1752* (Stockholm, 1757), p. 365, n° 36 = *Reise nach Palästina in den Jahren 1749 bis 1752, hrsgg. von Carl Linnäus* (Rostock, 1762), p. 319-322, n° XXXVI = *Voyages dans le Levant dans les années 1749, 1750, 1751 et 1752* (Paris, 1769), tome II, p. 24-25, n° 36. La description, très détaillée dans l'édition suédoise et la traduction allemande, est réduite à quelques lignes dans l'adaptation française.]

[*Anser ægyptiacus*, M.-J. BRISSON, *Ornithologie ou méthode contenant la division des oiseaux*, Paris, t. VI, 1760, p. 284.

Etc..., etc...

SHELLEY, *Ibis*, 1871, p. 315.]

*Anas ægyptiaca*, LINNÉ, *Systema naturæ*, 1766, I, p. 197, n° 10.

Etc..., etc...

GEOFFROY, *Ménagerie du Muséum d'histoire naturelle*, article : *oie d'Égypte* (1801), p. 1-4 et planche.

Etc..., etc...

<sup>1</sup> Pour la liste complète des travaux antérieurs à 1895, se reporter à : T. SALVADORI, *Catalogue of the Birds in the British Museum*, vol. XXVII (1895), p. 167-169. On trouve aussi une riche synonymie, qui s'étend jusqu'à 1898, dans REICHENOW, *die Vögel Afrikas*.

<sup>2</sup> Contrairement à SALVADORI, *op. cit.*, *Appendix*, p. 491, n° 15, il faut identifier sûrement avec le *Chenalopez ægyptiaca* cet *Anas nilotica* décrit par HASSELQVIST et, d'après lui, par LATHAM, *Syn.*, III, 2 (1785), p. 488, n° 42 (sous le nom de : *Nilotic Duck*), et par STEPHENS, *Gen. Zool.*, XII (1824), 2, p. 81 (sous le nom de *Cairina nilotica*). En effet, le nom indigène *bah* que donne Hasselqvist est bien aujourd'hui encore le nom spécial, en Égypte, du *Chenalopez ægyptiaca*.

- Anser africanus**, BONN., *Encyclopédie méthodique*, I (1790), p. 119.
- Anas merganser**, NAUM., *Naturgeschichte der Land- und Wasservögel*, III (1799), p. 329, 478.
- Anas varia**, J.-M. BECHST., *Ornithologisches Taschenbuch*, II (1803), p. 454, n° 39.
- Anser varius**, MEYER et WOLF, *Taschenbuch Deutsch.*, II (1810), p. 562.
- Chenalopex ægyptiaca**, STEPHENS, *Genera Zoologica* (de Schaw), XII (1824), p. 43, pl. 42.
- GOULD, *The Birds of Europe*, V (1837), pl. 353 et texte en face.
- Etc..., etc...
- RÜPPELL, *Systematische Übersicht...* (1845), p. 137, n° 487.
- Etc..., etc...
- TH. VON HEUGLIN, *Systematische Übersicht der Vögel Nordostafrika's* (1856), n° 682.
- TH. VON HEUGLIN, *Ibis*, 1859, p. 348.
- Etc..., etc...
- HARTMANN, *Naturgeschichtlich-medicinische Skizze der Nilländer*, Berlin, 1865, p. 199.
- DEGLAND et GERBE, *Ornithologie européenne* (1867), t. II, p. 495-497.
- SHELLEY, *the Birds of Egypt* (1872), p. 279-280, n° 297.
- TH. VON HEUGLIN, *Ornithologie Nordostafrika's* (1873), p. 1288.
- TRISTRAM, *Fauna and Flora of Palestine* (1884), p. 114-115, n° 250.
- CL. GAILLARD, dans : LORTET ET GAILLARD, *la Faune momifiée de l'ancienne Egypte*, vol. II (1908), p. 154-158.
- E.-L. TROUËSSART, *Catalogue des Oiseaux d'Europe* (1912), p. 478-479.
- Cairina nilotica**, J.-F. STEPHENS<sup>1</sup>, *Gen. Zool.*, XII (1824), 2, p. 81.
- Tadorna ægyptiaca**, BOIE, *Isis*, 1826, p. 981 ; 1830, p. 996.
- Chenalopex ægyptiacus**<sup>2</sup>, WAGL., *Isis*, 1832, p. 1235.
- Etc., etc.
- SCHWEINFURTH, *Au cœur de l'Afrique*, I (1875), p. 47.
- T. SALVADORI, *Catalogue of the Birds in the British Museum*, vol. XXVII (1895), p. 167-169.
- REICHENOW, *die Vögel Afrikas*, I (1900-1901), p. 131-132.
- W. INNES BEY, *Voyage au Nil Blanc*, p. 11 (*Bulletin de la Société Khédiviale de Géographie*, n° 12, série V, le Caire, 1902).
- ARRIGONI DEGLI ODDI, *Manuale di ornitologia italiana* (Milan, 1904), p. 692.
- LADY WILLIAM CECIL, *Bird notes from the Nile* (1904), p. 19, 88, et planche face à la p. 18.
- CH. WHYMPER, *Egyptian Birds* (1909), p. 174-175, et planche en couleurs.
- BÉDÉ, *Revue française d'ornithologie*, IV (1915-1916), p. 125.
- J. NICOLL, *Handlist of the Birds of Egypt* (le Caire, 1919), p. 70-71, n° 301.
- Bernicla ægyptiaca**, EYTON, *Calalogue of British Birds* (1836), p. 65.

<sup>1</sup> Voir plus haut (p. 23, n° 2) la note à propos du nom *Anas nilotica* HASSELVIST.

<sup>2</sup> Il est regrettable que, le genre du mot *χηναλώπις* étant flottant en grec, les modernes ne s'en soient pas tenus à l'un des deux genres possibles ; le féminin *ægyptiaca* avait la priorité (1824).

- Chenalopex africanus*, G. R. GRAY, *the Genera of Birds*, III (1849), p. 605, n° 2.  
*Chenalopex varius*, BREHM, *Vogelf.* (1855), p. 369.  
*Anas ægyptica* (lire : *ægyptiaca*), CHAPM., *Travel... South Africa* (1868), app. p. 421.  
*Casarca africana*, G. R. GRAY, *Handlist...*, III (1871), p. 80, n° 10.625.  
*Anser (Chenalopex) ægyptiacus*, DAVID et OUSTALET, *les Oiseaux de la Chine* (1877), p. 490.  
*Alopochen*<sup>1</sup> *ægyptiaca*, STEJNEGER, *Standard natural History, Birds* (1885), p. 141, f. 66.  
 BREHM, *Tierleben, Vögel*, 4<sup>e</sup> édit., tome I (1911), p. 250-252, et figure, p. 251.  
 RAW, *Ibis*, 1921, p. 371.  
*Alopochen ægyptiacus*<sup>2</sup> BUCKNILL, *Ibis*, 1913, p. 6.  
 GRANT, *Ibis*, 1915, p. 73.  
 SCLATER et MACKWORTH-PRÆD, *Ibis*, 1920, p. 788.  
*Alopochen*<sup>3</sup> *ægyptiacus*, P. PARIS, *Faune de France*, II, *Oiseaux* (1921), p. 289-290 et figure 328.

### 2° Reproductions.

On trouvera, à la planche ci-jointe, figure 3, une petite représentation de cet oiseau, en couleurs; je l'ai faite d'après des spécimens naturalisés du Muséum de Lyon, et surtout d'après les individus vivants que j'ai eu tout loisir d'étudier au Parc de la Tête-d'Or à Lyon.

Il y a de bonnes figurations en couleurs dans GOULD, *the Birds of Europe*, pl. 353, et dans WHYMPER, *Egyptian Birds*, planche faisant face à la p. 174. Dans la première, le cou est replié sur lui-même, tandis que le *Chenalopex* a très souvent le cou tendu; mais c'est une figure très soignée et très détaillée. La seconde est un peu petite, mais elle a l'avantage de représenter plusieurs attitudes différentes.

Des figures, en noir, de l'oiseau entier, se trouvent dans BREHM, *op. cit.*, et dans BREHM, *les Oiseaux*, traduct. Gerbe, II, p. 745, fig. 178; la tête est représentée dans la *Grande Encyclopédie*, article *Chenalopex* (OUSTALET) et dans P. PARIS, *op. cit.*

### 3° Description.

L'« Oie du Nil » a un plumage riche en couleurs, d'une teinte générale brune, mais avec toutes sortes de nuances allant du blanc grisâtre au brun rougeâtre, avec un miroir qui tranche sur le reste, étant bigarré de blanc, de noir et de vert. Voici le détail des couleurs :

Tête et partie antérieure du cou : blanc isabelle.

Large tache autour de l'œil, nuque : marron. Il y a une transition entre le blanc isabelle de la partie antérieure du cou et le marron de la partie postérieure, et cette dernière couleur s'étend vers le bas jusqu'à former une sorte d'anneau qui fait le tour complet du cou.

<sup>1</sup> Ce mot, d'une forme discutable, a sans doute été forgé pour remplacer *Chenalopex*, parce que ce nom-ci avait été donné par MÖHRING (*Avium genera*, 1752) à une espèce de pingouin (au mépris de toute vraisemblance, car les Grecs anciens ne désignaient sûrement pas un pingouin par ce mot *χηνολόπηξ*).

<sup>2</sup> Le mot *Alopochen* étant moderne, on comprend qu'il y ait eu hésitation sur le genre à lui attribuer; il était plus simple de s'en tenir au féminin, qui avait la priorité.

<sup>3</sup> Formation encore plus discutable qu'*Alopochen*.

Haut du dos : marron vermiculé de fines raies transversales noires.

Poitrine et flancs : isabelle clair, avec de fines raies brunes en zigzag.

Milieu du dos et partie supérieure des scapulaires : brun rougeâtre avec de fines raies transversales zigzagantes, grises et brun noirâtre.

Partie inférieure des scapulaires : brun roux assez vif.

Rémiges primaires : noires.

Rémiges secondaires : vert métallique avec des reflets pourpres.

Rémiges tertiaires : brun roux vif.

Sus-alaires : blanc pur, la dernière rangée de plumes traversée d'une bande noire.

Partie postérieure du dos, et queue : noires.

Au centre de la poitrine, une large tache irrégulière marron.

Partie centrale du ventre : blanc mêlé de roussâtre, avec des lignes transversales irrégulières brunes.

Sous-caudales : jaune clair roussâtre.

Pattes : rose foncé.

Bec : rose rougeâtre, avec bords, crête et ongles brun noir.

Iris : orangé.

La disposition des couleurs est la même dans les deux sexes, sauf que la femelle a, comme toujours, des teintes plus pâles et moins riches, et une tache pectorale plus petite. Les jeunes ont des couleurs encore moins tranchées, et n'ont pas de tache pectorale.

#### 4° Dimensions et port.

Longueur totale : de 66 à 72 centimètres ; aile : de 40 à 44 centimètres ; queue : de 14 à 15 cm. 5 ; tarse : de 7 cm. 5 à 8 cm. 8 ; bec : de 4 cm. 5 à 4 cm. 7. La femelle est sensiblement plus petite.

L'allure générale est intermédiaire entre celle des oies et celle des canards. Le corps est élancé, la tête assez grande, le bec plutôt court, les ailes larges, les pattes hautes. Le cou est grand ; tantôt il est replié sur lui-même, tantôt il s'allonge et se tend en hauteur, surtout quand l'animal est excité, ou qu'il se déplace rapidement, ou qu'il observe les environs.

#### 5° Habitat.

C'est avant tout un oiseau africain, et spécialement de l'Afrique Orientale ; pour lui, la ligne « du Cap au Caire » est déjà réalisée. On le signale tout le long de la moitié est du continent africain : en Egypte<sup>1</sup> (Hasselqvist, Brehm, Shelley, Whympers, Raw, J. Nicoll<sup>2</sup>, etc...), en Nubie (Shelley, W. Cecil), au Soudan égyptien, soit au nord de Khartoum (Rothschild et Wollaston, *Ibis*, 1902, p. 31), soit au sud de Khartoum (Schweinfurth ; W. Innes bey ; Witherby, *Ibis*, 1901, p. 274 ; Ogilvie Grant, *Ibis*, 1902, p. 445 ; Butler, *Ibis*, 1905, p. 383 et 1908, p. 257 : le grand quartier général de cet oiseau au

<sup>1</sup> C'est dans ce pays que les naturalistes l'ont rencontré pour la première fois : de là les épithètes *ægyptiaca* et *nilotica*, et les noms vulgaires « oie d'Egypte », « oie du Nil, » etc.

<sup>2</sup> D'après J. NICOLL, *Handlist of the birds of Egypt*, le Caire, 1919, p. 70-71, il est beaucoup moins abondant en Egypte qu'il y a cinquante ans ; rare en Basse-Egypte, il niche surtout en Haute-Egypte.

Soudan est le cours inférieur du Nil Blanc, un peu au sud de Khartoum; de même Selater et Maokworth-Præd, *Ibis*, 1920, p. 788), en Abyssinie (*Ibis*, 1900, p. 322), en Somalie et au sud de l'Abyssinie (Og. Grant et Reid, *Ibis*, 1901, p. 684), dans l'Ouganda et en Afrique orientale anglaise (Og. Grant, *Ibis*, 1901, p. 294, et 1915, p. 73; Gurney, *Ibis*, 1909, p. 525; van Someren, *Ibis*, 1916, p. 197), en Afrique centrale anglaise (Shelley, *Ibis*, 1901, p. 167 : Angoniland et Mweru), en Rhodésia (Naave, *Ibis*, 1910, p. 100 : Rhodésia nord et Katanga; Swynnerton, *Ibis*, 1908, p. 432 : Gazaland, en Rhodésia sud), au Mashonaland (*Ibis*, 1900, p. 269), au Zambèze (Alexander, *Ibis*, 1900, p. 443), aux chûtes Victoria (Selater, *Ibis*, 1905, p. 109), en Orange (Whitehead, *Ibis*, 1903, p. 237), à Bloemfontein (Clarke, *Ibis*, 1904, p. 536), à Saldanha bay, au nord du Cap (Selater, *Ibis*, 1904, p. 86) et au Pondoland, à l'est du Cap (Shortridge, *Ibis*, 1904, p. 207).

En dehors de ces régions, il est de rare occurrence. Vers l'Est et le Nord-Est, il passe parfois d'Afrique en Palestine (Tristram : surtout près de la Mer Morte, rarement près de la Méditerranée), à Chypre (J. A. Bucknill, *Ibis*, 1909, p. 580; 1910, p. 397; 1913, p. 6), presque jamais en Grèce (Brehm). Vers l'Ouest et le Nord-Ouest, il pousse quelquefois jusqu'en Tunisie (Bédé, *Revue française d'ornithologie*, IV, 1915-1916, p. 125 : Sfax), très rarement jusqu'en Sicile (Malherbe, *Faune ornithologique de la Sicile*, 1843, p. 215), à Malte (Despott, *Ibis*, 1917, p. 289). Son apparition en Italie (Arrigoni degli Oddi) semble accidentelle et due à ce que des individus s'échappent de captivité. On pense qu'il en est de même de ceux qui ont été signalés en Espagne (Brehm), en France (Degland : Clermont, Paris, Marne, Moselle), en Belgique (Namur), en Allemagne, en Angleterre.

#### 6° Noms indigènes.

En arabe vulgaire d'Égypte, le nom de l'« Oie du Nil » est  $\text{بَاهِلِي}$  *bahli*. M. Loret l'a entendu souvent. Il a été recueilli déjà par Hasselqvist (*bah*) et par Hartmann (*bahh*, c'est-à-dire *bah*). J'ai relevé *bahli* au Fayoum, *behh* à Assiout, *bohli* à Qéneh. Ce nom n'est pas connu en arabe classique; Freytag seul le donne, comme nom de « *avis quædam aquatica jucunde canens*<sup>1</sup> », mais il n'indique pas sa source, de sorte que ce pourrait être un mot d'arabe vulgaire recueilli par un voyageur. En tout cas, il dérive de la racine classique  $\text{بَاه}$  *bahha*<sup>2</sup> « avoir la voix rauque », car cet oiseau a un cri assez rauque<sup>3</sup>.

Tristram donne pour l'arabe de Palestine *wuz* et lady William Cecil (*op. cit.*, p. 88) pour celui d'Égypte *wis* : ce doit être le nom  $\text{وَيْز}$  *wizz* bien connu et qui désigne au propre l'oie dans tout le domaine arabe (classique  $\text{وَيْز}$  *'wazz*). C'est donc le résultat d'une confusion, ou bien plutôt d'une de ces réponses vagues et fausses où excellent les *fellah* dès qu'on veut leur faire dire un terme précis.

<sup>1</sup> FREYTAG, *Lexicon arabico-latinum*, I, 1830, 86; la voyelle ne lui est pas connue exactement.

<sup>2</sup> Cette racine existe en arabe vulgaire d'Égypte, et ailleurs, exemple : en Djendouba, au nord-ouest de la Tunisie : *bahha* « enrouement », W. MARÇAIS, *Bibl. de l'École des Hautes Etudes*, t. CCXXX, p. 134.

<sup>3</sup> On pourrait voir dans le nom moderne, purement égyptien, un emprunt à un vieux nom local, car on a un exemple d'un nom d'oiseau  $\text{بھوت}$  *BHOUT* (PLEYTE, *Études*, p. 25); mais le contexte ne permet pas de préciser le sens de ce mot, et si S. LÉVI, *Vocabolario geroglifico*, I, p. 161, propose d'y voir l'« avoltoio », il est plus prudent de renoncer à toute précision (BRUGSCH, *Wört.*, p. 196 et 411).

Reichenow (*op. cit.*, p. 132) cite, d'après Speke, le nom somali *étal-jaz* et, d'après Heuglin, le nom amharique et tigré *jebra*.

#### 7° Mœurs.

Heuglin, Brehm, Shelley et Whympers, entre autres, ont étudié sur place la vie de cet oiseau et voici le résultat de leurs observations. Il court très vite, beaucoup plus que les oies et les canards (voulant en photographier un au Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, j'ai eu toutes les peines du monde : dans l'enclos où j'étais entré, l'oiseau, effrayé, courait à une vitesse folle le long des grillages, sans s'arrêter ni même ralentir son manège). Il nage très rapidement aussi. Quand il se sent poursuivi ou menacé, il plonge vite tout entier et reste sous l'eau quelque temps ; ou bien, disparaissant dans un plongeon, il nage entre deux eaux sur une assez grande étendue. Quand il s'envole, il le fait avec un bruit d'ailes assez fort, au milieu de cris, non seulement quand il est en groupes, mais même autrement. Son vol ressemble à celui de l'oie, mais il est le plus souvent assez bas, d'ailleurs rapide, puissant et bruyant. Quand les *Chenalopez* volent à deux, le mâle suit la femelle de très près ; quand ils volent en grand nombre, ils forment une masse confuse, mais dès qu'ils ont une certaine distance à parcourir, il se disposent en triangle.

Le cri, sans être très fort ni perçant, est très particulier. Brehm le compare au son d'une mauvaise trompette. C'est un cri sourd et rauque ; il donne l'impression que l'oiseau est toujours de mauvaise humeur. Il jargonne de cette façon caractéristique toutes les fois que son attention est attirée par quelque chose ; quand il se sent en danger ou quand le mâle est en colère, le cri est encore plus sauvage. Il est rare qu'en plein vol il se fasse entendre ; mais au moment où il prend son essor, il ne manque pas de le faire, qu'il soit en groupe ou non.

En Egypte et en Nubie, il aime habiter le fleuve et ses abords immédiats. Ce qui lui convient surtout, c'est la présence d'îles au milieu du fleuve, car il s'y sent plus en sûreté. Il aime aussi les marais, les lacs. Les endroits où le Nil est resserré entre deux berges rocheuses et arides ne lui plaisent pas. Au Soudan, on le rencontre par bandes énormes. Brehm a voyagé trois jours sur le Nil Blanc au milieu de foules d'oiseaux aquatiques, parmi lesquels des *Chenalopez*. Dans l'Ouganda (d'après Van Someren) on le trouve aussi sur les lacs et les marais, le long du rivage, sur le bord des plaines herbeuses.

Il niche dans les anfractuosités de rochers élevés ou même sur le sol, mais seulement dans le cas où il n'y a pas d'arbre. Dès qu'il y a une forêt s'étendant jusqu'au bord de l'eau, ou même simplement un arbre isolé, c'est là-dessus qu'il va faire son nid ; il utilise les branches et y ajoute des brindilles et de l'herbe. Il y a certains mimosas qu'il occupe de préférence. Raw a vu en Basse-Egypte une paire de *Chenalopez* à demi-domestiqués qui nichaient sur un arbre, à dix mètres de hauteur, dans un vieux nid de milans.

Ils nichent en général au printemps : en Egypte en mars ou avril, au Soudan au début de la saison des pluies, depuis septembre jusqu'en hiver (Brehm, Butler). Les œufs, d'après Brehm, sont au nombre de 4 à 6 (10 à 12 d'après ses chasseurs nègres) ; ils sont blancs, ronds, lisses, durs, et mesurent de 60 à 64 millimètres sur 45 à 47.

La femelle reste seule quand elle couve et elle a fini son œuvre en vingt-sept ou

vingt-huit jours. Pendant ce temps, le mâle monte la garde sans s'éloigner jamais; et si un danger se présente, il le signale par ses cris. Une fois par jour, dans l'après-midi, la femelle quitte ses œufs, non sans les avoir cachés en les recouvrant de sable. Les jeunes sont tout de suite amenés près de l'eau; leur instinct leur fait éviter le danger par la nage ou le plongeon.

Le *Chenalopez* pait dans les champs comme les oies; mais aussi il aime à barboter, comme les canards, dans la vase, pour ramener du fond des vers dont il se nourrit; le poisson toutefois ne le tente pas. Les jeunes raffolent parfois de sauterelles.

C'est un oiseau méchant et despotique. Il est mauvais, féroce pour ses semblables: à l'époque où ils nichent, les mâles soutiennent des luttes terribles, avec des cris sauvages, des coups d'ailes, des morsures; il paraît même que le plus fort épuise son adversaire, puis lui saute sur le dos et le saisissant par la nuque, tâche de le noyer en lui maintenant la tête sous l'eau.

Quand il vit avec d'autres espèces d'oiseaux, par exemple dans les enclos des parcs, c'est un vrai tyran: canards et oies doivent lui obéir et on ne peut se figurer comme il devient audacieux.

Avec cela, il est très méfiant, toujours sur ses gardes et, au moindre danger, lance à sa troupe son signal rauque. La ruse ne lui est pas inconnue. Shelley, qui montre à quel point il est difficile à atteindre à la chasse, raconte que, poursuivant une bande de jeunes, il vit des adultes essayer de l'attirer ailleurs en feignant d'être blessés, tout en demeurant hors de portée. Cet oiseau passe des heures entières, sur une patte, l'œil au guet, sur un banc de sable dégagé de végétation et inspecte l'horizon. Il semble craindre plus l'Européen que l'indigène, qui ne le chasse guère; sa chair est bonne, au goût de Brehm et de Schweinfurth. Ce dernier l'a rencontré sur le Nil Blanc en grandes quantités et moins méfiant qu'ailleurs: « nullement troublés par la vue de notre bateau, ils allaient et venaient en se dandinant<sup>1</sup> ».

Cet oiseau se laisse domestiquer plus ou moins, tout en gardant des allures caractéristiques. Au Fayoum, il entre dans la composition des basses-cours, on l'a trouvé domestiqué par les indigènes du Zambèze (Alexander). Dans les jardins égyptiens, il fait figure d'oiseau d'agrément et ses couleurs variées s'y remarquent avec plaisir.

## B. — IDENTITÉ DU *SMON* ET DU *CHENALOPEX ÆGYPTIACA*

Si l'on compare la précédente description du *Chenalopez ægyptiaca* avec les figures représentant le *SMON*, analysées plus haut, à la fin du chapitre premier, il est facile d'apercevoir l'identité des deux oiseaux. Néanmoins, d'autres identifications ont été proposées, d'après des documents imparfaits ou trop peu nombreux.

### 1° Critique des identifications différentes.

Tout d'abord, on a parfois cherché à identifier le *SMON* avec d'autres oiseaux que le *Chenalopez ægyptiaca*, soit avec des canards, soit avec des oies. Paolo Savi, consulté par Rosellini sur différentes représentations animales des monuments égyptiens, voyait dans le

<sup>1</sup> *Au cœur de l'Afrique* (trad. franç.), I, 1875, p. 47.

*SMON* du mastaba de Ma-nefer (ici, fig. 2) l'*Anas acuta*<sup>1</sup> (aujourd'hui *Dafla acuta*); d'ailleurs il proposait la même identification pour l'oiseau  $\left| \begin{array}{c} SE \\ R \end{array} \right.$  et pour l'oiseau  $\overline{\Delta} \begin{array}{c} \text{---} \\ SAT \end{array}$ , indistinctement. Or, outre qu'il est peu vraisemblable que les Egyptiens aient donné trois



Fig. 18. — Deux *Smon* d'Amon (Deir-el-Médineh). Grandeur naturelle.

noms différents à une seule espèce animale aussi caractérisée, nous savons maintenant de façon indiscutable que le *SER* est une sarcelle<sup>2</sup> et que le *SAT* est bien le *Dafla acuta*<sup>3</sup> « canard

<sup>1</sup> ROSELLINI, *Monumenti civili*, I, 1834, p. 190.

<sup>2</sup> LORTET et GAILLARD, *la Faune momifiée de l'Ancienne Egypte*, t. II (4<sup>e</sup> série, 1908), p. 152 : le quatrième des cinq oiseaux des tables d'offrandes est le *Querquedula crecca*, la sarcelle d'hiver (observation communiquée par M. V. LORET).

<sup>3</sup> GRIFFITH, *Hieroglyphs*, p. 22-23 ; V. LORET, *Préface* à LORTET et GAILLARD, *la Faune momifiée*, t. I (1905), p. x ; cf. *ibidem*, t. II (4<sup>e</sup> série, 1908), p. 150.

pilet » ; d'ailleurs les représentations égyptiennes du *SAT* montrent toujours les deux longues plumes qui prolongent la queue du canard pilelet, tandis que, sur le grand nombre de figures du *SMON* ici réunies, cette caractéristique ne se retrouve nulle part.

M. Boussac a voulu identifier le *SMON* avec le *Mareca Penelope*, le « canard siffleur »<sup>1</sup>, et cela non pas d'après des représentations, mais d'après les textes seulement, ce qui est toujours une dangereuse méthode. Il pense que le *SMON* est le même oiseau que celui que le Livre des Morts appelle le « grand glousseur » et que celui du dieu Geb ; son raisonnement paraît être le suivant : du moment qu'un oiseau est connu spécialement comme « grand glousseur », il ne peut être que le « canard siffleur » dont le cri clair et aigu est bien caractéristique. Mais ce raisonnement serait juste si le « canard siffleur » était seul à avoir un cri spécial ; d'autre part, rien ne prouve jusqu'à présent que les trois oiseaux sacrés en question n'en sont qu'un ; de plus le « canard siffleur » a déjà été identifié avec l'oiseau  =  *OUCHAT* des hiéroglyphes<sup>2</sup> ; et enfin les figures en couleurs ici publiées interdisent toute identification avec le canard siffleur, dont les couleurs sont très différentes.

D'un autre côté, on a voulu voir dans le *SMON* une oie. Bilharz, consulté par Brugsch, a déclaré que c'était une « espèce particulière d'oie » sans spécifier davantage<sup>3</sup>. Et depuis, tous les égyptologues désignent le *SMON* sous le nom d'« oie », ou d'« oie d'Amon », en particulier lorsqu'il s'agit des stèles ici figurées (fig. 13 à 23). Mais, sans parler des couleurs, le seul fait que, sur presque toutes les représentations, même celles qui sont sculptées, le miroir du *SMON* est toujours mis en évidence, empêche d'appeler cet oiseau une oie.

Champollion, comme en beaucoup d'autres occasions, paraît avoir deviné juste. Dans son Dictionnaire il traduit  par « oie chœnalopex, χηναλώπηξ », citant le mastaba de *Ma-nefer* et des stèles de la collection Passalacqua<sup>4</sup>. Mais ailleurs il voit aussi le « chœnalopex » dans l'oiseau  *SA*, qui sert à écrire le mot « fils »<sup>5</sup>. D'autre part, ce n'est qu'en 1824, six ans avant la mort de Champollion, que les naturalistes ont commencé d'appeler *Chenalopex* l'oiseau que Linné avait baptisé *Anas ægyptiaca*. C'est donc vraisemblablement non pas avec le *Chenalopex* des naturalistes modernes, mais avec le χηναλώπηξ des Grecs que Champollion a identifié les deux oiseaux antiques. Ce qui doit l'avoir guidé, c'est le passage où Horapollon explique pourquoi le mot « fils » s'écrit en hiéroglyphes par le signe du χηναλώπηξ<sup>6</sup>. Possédant l'identification ancienne de l'oiseau  *SA*, comment l'a-t-il assimilé au *SMON*? C'est ce qu'il est difficile de dire, les deux oiseaux étant assez bien distingués sur les monuments égyptiens. Toujours est-il que, par hasard ou non, Champollion a deviné juste.

Pour déblayer le terrain complètement, il faut aussi faire l'opération inverse et voir si

<sup>1</sup> BOUSSAC, *Identifications de quelques oiseaux représentés sur les monuments pharaoniques (le Naturaliste, 1909)*, p. 230.

<sup>2</sup> GRIFFITH, *Hieroglyphs*, p. 23.

<sup>3</sup> BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 1229.

<sup>4</sup> CHAMPOLLION, *Dictionnaire égyptien*, 1841, p. 387.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p. 152.

<sup>6</sup> HORAPOLLON, *Hieroglyphica*, I, 53.

le *Chenalopex ægyptiaca* n'a pas déjà été identifié avec d'autres oiseaux figurés par les Egyptiens. En effet, Wilkinson, après avoir parlé de momies de *Chenalopex ægyptiaca* trouvées à Thèbes, y voit l'oiseau sacré du dieu Geb<sup>1</sup>. Mais l'oiseau de Geb, tel qu'il est figuré aux différentes époques, a une forme et des couleurs qui le distinguent fortement du *Chenalopex ægyptiaca*; et j'espère avoir l'occasion d'y revenir ailleurs.

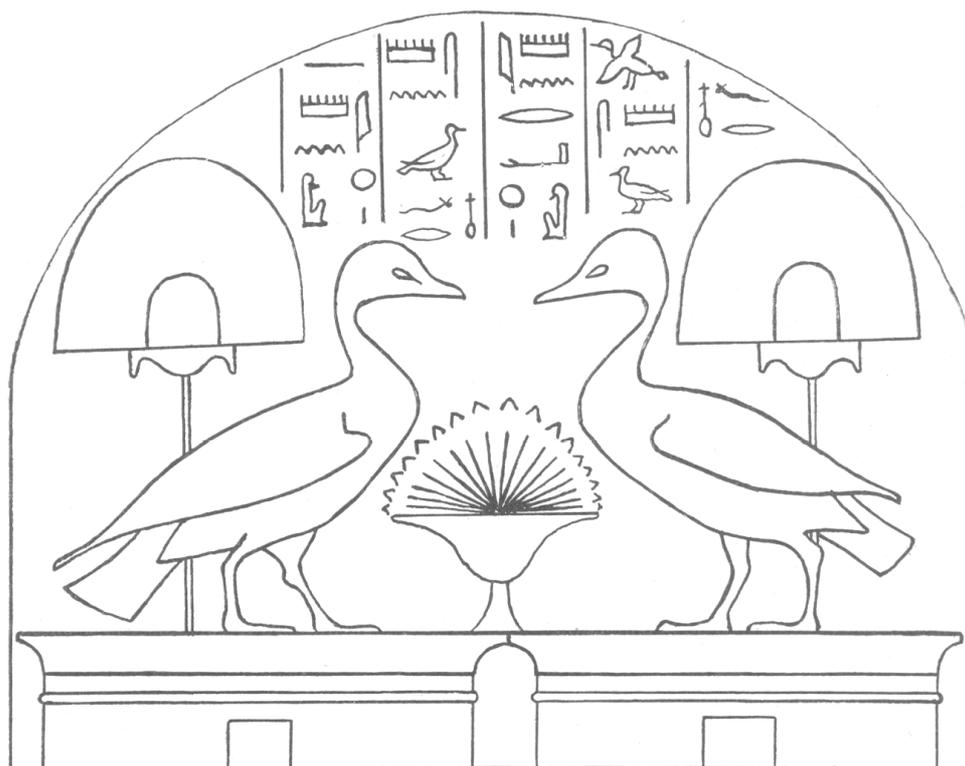


Fig. 19. — Deux *Smon* d'Amon (Turin).

Meurer, consulté par von Bissing, pour déterminer les représentations d'oiseaux d'un mastaba de l'Ancien Empire, où beaucoup de volatiles de basse-cour sont figurés sans leurs noms, a vu des *Chenalopex ægyptiaca*<sup>2</sup> dans deux oiseaux volants<sup>3</sup>, mais ces deux oiseaux n'ont vraiment rien de très caractéristique (ils sont sculptés et sans couleurs) et on ne peut s'aventurer à préciser s'il s'agit d'une espèce de canard ou de *Chenalopex*. De plus, Meurer identifie avec le *Chenalopex* différents oiseaux représentés sur d'autres monuments, entre autres un oiseau  $\ominus$  *Ro* qui est de toute évidence une oie.

Il ne reste donc rien de toutes les identifications proposées jusqu'à ce jour, aussi bien pour

<sup>1</sup> WILKINSON, *Manners and Customs*, 3<sup>e</sup> édit., 1878, III, p. 262.

<sup>2</sup> BISSING et WEIGALL, *die Mastaba des Gem-ni-kai*, I, 1905, p. 38, nos 20 et 21.

<sup>3</sup> *Ibidem*, pl. XXV, nos 20 et 21 (= II, pl. VIII. à gauche).

le *SMON* avec d'autres oiseaux que le *Chenalopex ægyptiaca*, que pour le *Chenalopex ægyptiaca* avec d'autres oiseaux que le *SMON*. Seul, Champollion a donné une indication utile. Comparons, en effet, les caractéristiques du *SMON* telles qu'elles se dégagent de l'ensemble des figurations ici recueillies, avec celles du *Chenalopex ægyptiaca*<sup>1</sup> telles que nous venons de les étudier.

## 2° Identification proposée

La grandeur du *SMON* ne peut être déterminée que relativement à d'autres volatiles, dans les scènes où il est figuré en compagnie d'autres oiseaux de basse-cour. Ce sont donc les données des mastabas (fig. 2 à 5 et mastaba inédit décrit par Mariette) qui nous renseignent sur ce point : comme ces scènes de basse-cour sont en général assez considérables, elles n'ont pu être reproduites ici en entier ; la figure 5 du moins permet de se faire une idée du soin que les artistes de cette époque reculée apportaient aux proportions toutes les fois qu'il n'y avait pas intérêt à ne pas les respecter. Or le *SMON* y est toujours plus petit que les oies, et en général de même taille que les canards. Cela correspond bien à la grandeur moyenne du *Chenalopex ægyptiaca*.

L'allure du *SMON* est sur presque tous les monuments, assez curieuse et particulière : assez haut sur pattes (Mariette), il se tient tantôt au repos, le cou replié sur lui-même (fig. 2 à 5), tantôt en éveil, le cou tendu en hauteur (la planche et les autres figures) ; cette seconde attitude, en particulier, est assez élancée et élégante et fournit aux artistes du Nouvel Empire une silhouette originale. De même le *Chenalopex* a un port bien caractéristique, soit qu'il se repose, le cou replié, soit qu'il regarde avec attention, le cou redressé : « les pattes hautes et le cou, long et peu courbé, donnent à cet oiseau une expression un peu exceptionnelle »<sup>2</sup>.

C'est grâce aux couleurs surtout que le *SMON* est aisément identifiable, et en particulier grâce à la tache pectorale arrondie<sup>3</sup>. Cette tache ne manque sur aucun exemplaire polychrome (fig. 6 ; planche, fig. 1 et 2) ; même sur l'exemplaire peint en deux couleurs seulement (fig. 11), et, qui plus est, sur certains qui sont simplement dessinés en noir (fig. 8 et 10), la tache est nettement mise en valeur. Sa couleur est rendue par du noir plein (planche, fig. 2 ; fig. 6) ou du noir pointillé (planche, fig. 1). Or cette tache est caractéristique du *Chenalopex ægyptiaca*.

<sup>1</sup> Les autres espèces (*Ch. africanus* BONN., *Ch. montanus* GMEL., et *Ch. jubatus* SPIX) sont à éliminer à cause de leur habitat.

<sup>2</sup> HEUGLIN, *Ornithologie...*, p. 1288.

<sup>3</sup> Cette tache est souvent figurée comme un demi-cercle, puisque l'animal est toujours vu de profil (à de très rares exceptions près, c'est de profil que les artistes pharaoniques ont représenté les animaux, parce que leur silhouette est ainsi plus caractéristique). C'est ce qu'on voit sur les figures 6, 8, 10, 11 et sur la figure 2 de la planche. Mais, sur la figure 1 de la planche, la tache apparaît toute ronde et sur le côté, comme si elle n'était pas dans l'axe de la poitrine. Pour qui connaît certaines habitudes du dessin égyptien, cela n'est pas choquant. Bien souvent ces vieux artistes représentent les êtres et les choses en juxtaposant (comme certains de nos peintres cubistes) la vue de profil et la vue de face, quand ils n'y ajoutent pas la vue en plan : ils procèdent un peu comme les dessinateurs de meubles ou de machines avec leurs « rabattements ». Ainsi, dans le style égyptien, l'homme est toujours figuré la tête de profil et la poitrine de face. Ici la tache est entièrement visible et peinte sur une poitrine vue de face. De même, ici et figure 11, l'anus et la queue de l'oiseau sont figurés comme s'ils étaient vus par en dessous. Il y a donc là, en plus de la vue générale de profil, un rabattement de la région pectorale et un autre de la région ventrale et caudale.

Il y a bien le *Casarca cana* Gm. qui a aussi une tache brunâtre sur le devant du cou, mais il ne peut s'agir de lui ici, car son habitat est bien différent<sup>1</sup>. La tache est d'un brun cannelle foncé chez le *Chenalopea* ; si les Egyptiens ne l'ont pas peinte exactement ainsi, c'est que leur

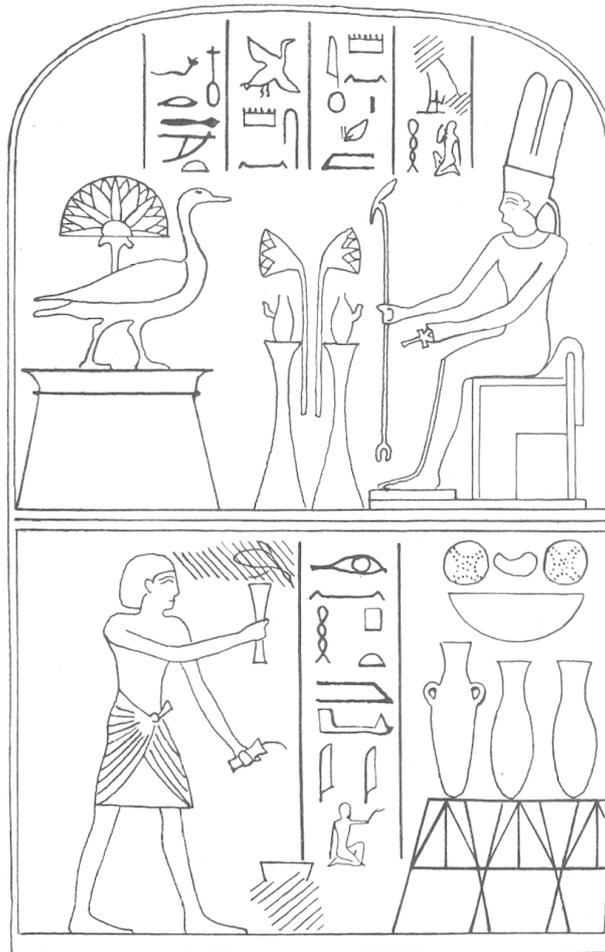


Fig. 20 — Amon et son *Smon* (New-York). Echelle 5 : 6.

palette n'était pas très riche et qu'ils devaient se contenter souvent d'un à-peu-près : ici c'est par un noir plus ou moins épais qu'ils ont essayé de rendre la couleur que la nature leur présentait<sup>2</sup>.

Ce qui est caractéristique aussi, c'est le miroir. Chez le *SMON*, il apparaît divisé en plusieurs régions, en allant de l'avant à l'arrière :

<sup>1</sup> REICHENOW, *die Vögel Afrikas*, I, p. 137 : le sud-ouest de l'Afrique seulement.

<sup>2</sup> Une autre particularité est qu'ils ont partout représenté la tache plus haut qu'il n'est naturel.

	RÉGION ANTÉRIEURE	BANDE	RÉGION MÉDIANE	BANDE	RÉGION POSTÉRIEURE
A. (Planche, fig. 1).	noire	blanche	noire	blanche	noire
B. (Planche, fig. 2).	blanche	noire pointillée	blanche	(néant)	verte pointillée de noir <sup>1</sup>
C. (Fig. 6) . . . .	blanche	noire	blanche	noire	blanche
D. (Fig. 9) . . . .	blanche	noire	blanche	noire	blanche

Or, le *Chenalopez aegyptiaca* présente la succession de couleurs que voici :

	RÉGION ANTÉRIEURE	BANDE	RÉGION MÉDIANE	BANDE	RÉGION POSTÉRIEURE
Planche, fig. 3 . . . .	blanche	noire	blanche	(néant)	vert sombre

Il n'y a donc pas concordance complète, sauf pour le document B qui d'ailleurs est d'une excellente époque (XVIII<sup>e</sup> dynastie). Reste à expliquer les divergences constatées entre les couleurs réelles et d'une part le document A et d'autre part les documents C et D (qui sont identiques). L'artiste, habile mais sans doute fantaisiste, à qui est dû le document A, semble avoir employé le noir et le blanc l'un pour l'autre, de sorte que le miroir se présente sous son pinceau, non pas, comme aux documents C et D, sous l'aspect d'une étendue blanche traversée au milieu par deux bandes noires, mais sous l'aspect d'une étendue noire traversée au milieu par deux bandes blanches. Comme, d'ailleurs, aucun oiseau ne répond à ce signalement, il y a lieu d'attribuer cette singularité à une malencontreuse distraction de décorateur. Quant aux documents C et D, ils s'écartent de la réalité sur deux points : d'abord par la présence d'une seconde bande noire, ensuite par la couleur blanche, et non verte, de la région postérieure<sup>2</sup>. La seconde bande noire est difficile à expliquer autrement que par une confusion avec le miroir du « canard sauvage » *Anas boschas* L., qui a en effet deux bandes médianes noires délimitant trois régions (grise et blanche, verte, blanche et noire). Quant à la couleur blanche au lieu de la verte, peut-être s'explique-t-elle par l'absence de vert dans la palette du peintre de la vignette en question. En conclusion, les quatre documents se corrigent les uns par les autres, le plus ancien, B, étant d'ailleurs presque parfait. Il s'agit bien partout du *Chenalopez aegyptiaca*.

C'est la même certitude qui résulte de l'examen des couleurs pour le reste du plumage. Le *SMON* a le devant du cou blanc, ainsi que la poitrine et le ventre; le ventre est pointillé de rouge (document A). La nuque et une tache entourant l'œil et se prolongeant en arrière sont brun rougeâtre ou rouge clair. Le dos est brun ou rouge clair. L'extrémité des ailes (B) et la queue sont noires. Toutes ces couleurs concordent, à quelques approximations près, avec celles

<sup>1</sup> Le pointillé déborde à gauche sur la région blanche médiane; quant au trait noir, c'est un simple cerne conventionnel comme celui qui entoure tout le miroir.

<sup>2</sup> Du moins cette dernière divergence ne peut être reprochée qu'au document C, car le document D est simplement en blanc sur noir : le vert peut être sous-entendu dans le blanc.

du *Chenalopex ægyptiaca*, qui a en effet le devant du cou, la poitrine et le ventre blanc isabelle clair, avec des raies brunes; la tache de l'œil, la nuque marron; le dos marron et brun; certaines rémiges et la queue noires.

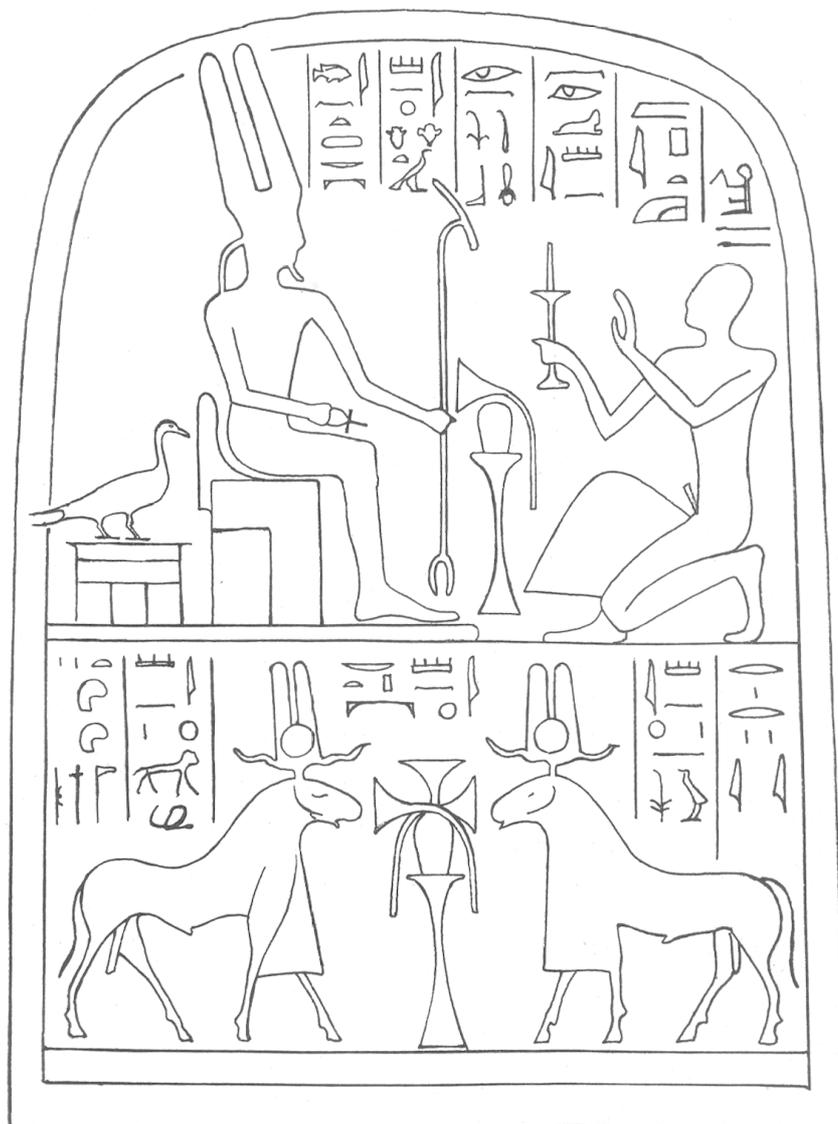


Fig. 21. — Amon, son Smon et ses deux béliers (Berlin).

Un détail bizarre se rencontre à partir d'une certaine époque sur les représentations du *SMON* : deux plumes relevées sur les ailes (fig. 11 et 17 ; planche, fig. 1). Comme ce détail n'apparaît pas avant l'époque ramesside, il peut fort bien être le résultat d'une confusion. Jamais en effet on n'a remarqué une particularité de ce genre sur le *Chenalopex ægyptiaca*.

Au contraire, elle est bien connue pour le « canard sauvage », *Anas boschas* L., qui a, vers l'extrémité des ailes, deux plumes relevées et retournées. C'est donc la seconde fois que nous remarquons une confusion, de la part de l'artiste, entre le *Chenalopez ægyptiaca* et l'*Anas boschas*.

Quoiqu'il en soit de quelques irrégularités particulières, il demeure acquis que l'ensemble des documents sur le *SMON* invite à identifier cet oiseau avec le *Chenalopez ægyptiaca* L. Maintenant que ce point essentiel est élucidé, dégageons des documents pharaoniques, figurés ou littéraires, les renseignements qui y sont contenus sur cet oiseau et son utilisation.

---

# CHAPITRE III

## LE CHENALOPEX ÆGYPTIACA

### DANS L'ANTIQUÉ EGYPTÉ

---

Deux séries de documents égyptiens nous donnent des renseignements sur le *SMON*, ce sont : les représentations figurées et les textes littéraires ou religieux. Nous pouvons, grâce à eux, savoir un peu le rôle joué par cet animal, soit dans la vie courante, soit au point de vue religieux, soit comme servant de nom propre de personne, soit comme hiéroglyphe.

#### A. — LE *CHENALOPEX* DANS LA VIE COURANTE

Le *Chenalopez*, dès les anciens documents, apparaît domestiqué ; il fait partie de presque toutes les basses-cours si complaisamment détaillées sur les bas-reliefs des mastaba<sup>1</sup>. Ces bas-reliefs, où chaque espèce est bien caractérisée et distincte des autres et même accompagnée de son nom, sont de vrais catalogues illustrés de basses-cours. L'âme du mort, en les contemplant, devait se rassasier, magiquement, de toutes ces belles volailles variées que ses domestiques engraisaient sous ses yeux. Dans la scène d'où est tirée la figure 2, c'est un vrai défilé du cheptel, quadrupèdes et oiseaux : au registre supérieur, des bovidés ; au registre inférieur, différents échassiers (leur chair était appréciée alors !), puis en deux sous-registres plus petits, deux séries de volailles, avec trois individus de chaque espèce ; en haut, les cinq espèces connues pour être celles du « menu funéraire » : le  $\langle \rangle$  *RO*, espèce d'oie<sup>2</sup> ; le  $\overline{\overline{\overline{\square}}}$  *THERP*, *Anser albifrons*<sup>3</sup> ; le  $\overline{\overline{\square}}$  *SAT*, *Dafila acuta*<sup>4</sup> (canard pilet) ; le  $\upharpoonright$  *SER*, *Querquedula crecca*<sup>5</sup> (sarcelle d'hiver) et le  $\overline{\overline{\overline{\square}}}$  *MENOUT*, espèce de pigeon ou de tourterelle ; en bas : le  $\upharpoonright$   $\overline{\overline{\overline{\square}}}$  *SMON*, *Chenalopez ægyptiaca*, et quatre espèces à déterminer, le

<sup>1</sup> Sur ces basses-cours, cf. P. MONTET, *les Scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, 1925, p. 124 et 141-144.

<sup>2</sup> Le *Ro* est l'Oie cendrée, *Anser cinereus* (communication de M. V. LORET).

<sup>3</sup> LORET, *Préface* à : LORTET et GAILLARD, *op. cit.*, I, 1905, p. XI.

<sup>4</sup> Voir ci-dessus, p. 30, n. 3.

<sup>5</sup> Voir ci-dessus, p. 30, n. 2.

† OUN, le  $\text{𓂏𓂏𓂏}$  BESBES, le  $\text{𓂏𓂏}$  SBEH, le  $\text{𓂏𓂏}$  KHEPT (ou PEKHT).  
Le bas-relief d'où sont tirées les figures 3 et 4 montre, à droite (fig. 3), un gardeur de

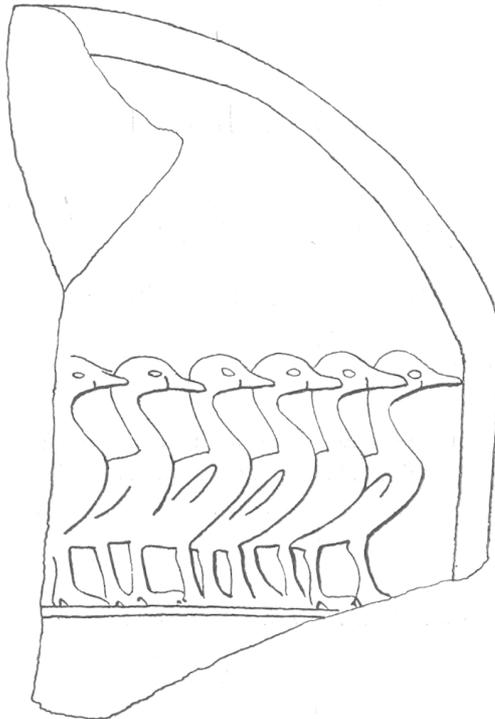


Fig. 22. — Six *Smon* d'Amon, fragment de stèle (Uppsala). Echelle 4 : 5

volailles conduisant au bâton un groupe d'oiseaux : le  $\text{𓂏}$  HEZ, oie blanche ; le  $\text{𓂏𓂏}$  PEKHT ; le  $\text{𓂏𓂏}$  SMON ; le  $\text{𓂏𓂏}$  OUCHAT, *Mareca Penelope* (canard siffleur) ; le  $\text{𓂏𓂏}$  MENOUT ; à gauche (fig. 4), un enclos à colonnettes végétales, où un homme accroupi s'occupe d'engraisser de force des grues, des  $\text{𓂏}$  RO, un  $\text{𓂏𓂏}$  SMON, un  $\text{𓂏𓂏}$  BEZ, un  $\text{𓂏𓂏}$  THERP ; le SMON crie et ouvre les ailes, sans doute inquiet du traitement qu'on fait subir à ses voisins. Dans l'ensemble d'où est extraite la figure 5, le défilé, sous la surveillance des bergers et gardeurs munis de bâtons, remplit trois registres : celui du haut appartient aux bovidés, celui du milieu aux antilopidés : le  $\text{𓂏}$  NOUZOU, addax à nez tacheté, *Addax nasomaculata*<sup>1</sup> ; le  $\text{𓂏𓂏}$  NIA, bouquetin beden, *Ibex nubiana*<sup>2</sup> ; le  $\text{𓂏𓂏}$  MA-HEZ *Oryx leucoryx*<sup>3</sup> ; le registre du bas, comme chez *Manefer*

<sup>1</sup> Cl. GAILLARD, *les Tâtonnements des Egyptiens de l'Ancien Empire à la recherche des animaux à domestiquer* (*Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1912), p. 10-11 du tirage à part.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>3</sup> A. BONNET, *l'Oryx dans l'ancienne Egypte, dans la Faune momifiée*, tome II, 4<sup>e</sup> série (*Archives du*

(fig. 2), est consacré d'abord à différents échassiers, puis subdivisé en deux sous-registres; en haut, des oies (le  $\curvearrowright$  *RO*, le  $\overline{\text{H}}$  *THERP* et le  $\text{Z}$  *ZNOU*); en bas, des volatiles plus petits<sup>4</sup> : le  $\text{P}$  *PEKHT*, le  $\text{H}$  *HEP*, le  $\text{S}$  *SMON*, le  $\text{B}$  *BEZ*. Enfin, au mastaba décrit par Mariette (non reproduit ici), sous des registres de bovidés et d'antilopidés, un registre montre deux serviteurs du mort veillant sur des échassiers, les quatre espèces d'oies *RO*, *THERP*, *HEZ* et *ZNOU*, et d'autres oiseaux



Fig. 23. — *Smon* d'Amon et deux chèvres (Caire). Echelle 2 : 3.

plus petits : *HEP*, *SAT*, *SER*, *BEZ*, *PEKHT*, etc., *SMON*, *OUNOUN*, *MENOUT*. On remarquera que toutes ces basses-cours ne sont pas l'image du désordre, mais que toutes les espèces animales y sont groupées selon un ordre de taille décroissante; le *SMON* y est rangé avec les canards plutôt qu'avec les oies, et cela correspond bien à la grandeur du *Chenalopez aegyptiaca*.

On domestiquait donc, à cette époque reculée, le *Chenalopez*, et même on l'engraissait de force pour le rendre meilleur. Sa chair était donc goûtée et rivalisait avec celle des oies sur la table des gens de l'Ancien Empire. Le *Chenalopez* est en effet comestible, Schweinfurth et Brehm nous l'assurent.

*Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, t. X, 1909), p. 159-173; V. LORET, *le Nom égyptien de l'Oryx*, *ibidem*, p. 175-178; Cl. GAILLARD, *les Tâtonnements...*, p. 13-15.

<sup>4</sup> Le rapport des hauteurs est environ : 9 pour les trois oies, 7 pour le *PEKHT* et le *HEP*, 6 1/2 pour le *SMON* et le *BEZ*.

Il est rare toutefois de le rencontrer sur les tables chargées de victuailles qui sont peintes dans les scènes de repas funéraire ou de banquets. Une fois seulement, dans un tombeau inédit, on voit un oiseau qui, tout dégradé qu'il est, peut encore être identifié avec le *Chenalopex ægyptiaca* (fig. 27) : le dos et les flancs bruns, le ventre blanc, le miroir (d'avant en arrière) blanc, noir, blanc pointillé de jaune, noir et vert, et surtout la tache pectorale noirâtre ne laissent aucun doute à cet égard. Le *Chenalopex* était donc encore consommé sous la XVIII<sup>e</sup> dynastie.

Un document littéraire prouve que cet oiseau était fréquent dans les propriétés. Dans un papyrus contenant des contes merveilleux, un vieux magicien, appelé à la Cour pour charmer l'ennui du pharaon, ressuscite devant lui différents animaux ; jouant avec les difficultés, il fait des tours de plus en plus forts et commençant par un *SMON*, il continue par une espèce d'oie, pour finir par un taureau. Pour son premier prodige « on lui apporta un *SMON*, il lui coupa la tête et mit le (corps du) *SMON* du côté ouest de la salle et la tête du côté est. Il dit ce qu'il dit en fait de formules magiques, et le (corps du) *SMON* se leva et se dandina, et la tête (se leva) aussi ; une fois les deux arrivés l'un près de l'autre, le *SMON*, debout, jargonait »<sup>1</sup>. Le mot pour « jargonner » est *GAGA*, onomatopée que nous retrouverons plusieurs fois caractérisant le cri du *Chenalopex*. Ce magicien se fait apporter ces trois animaux, parce qu'on peut les lui procurer de suite : le *Chenalopex* était dans toute basse-cour.

Bien des siècles plus tard, dans le sermon de Chenouti rappelé plus haut, le *Chenalopex* est représenté de même comme circulant dans les villages et entrant partout, même dans les églises, comme les paons.

C'est le rôle d'un animal de luxe, comme le paon précisément, qu'il semble jouer au Nouvel Empire. A cette époque, les dames aimaient avoir des animaux favoris : chats, singes, oiseaux, etc., et dans les peintures funéraires ceux-ci sont représentés, attachés ou libres, sous la chaise de leur maîtresse, les chats se régaland de poissons, les singes de poireaux et de figues, pendant que les maîtres de céans prennent leur repas ; parfois, la dame a laissé par mégarde sous sa chaise son chat et son oiseau : le ménage est plutôt mauvais. Or, dans un tombeau du début du règne d'Aménophis IV, on trouve, sous la chaise d'une dame, un oiseau en bas-relief tout martelé (fig. 24). Toutes les représentations ou textes ayant trait au culte des dieux ont été partout mutilés, effacés, grattés, détruits par ce pharaon adversaire du polythéisme. L'oiseau en question devait donc avoir un caractère sacré. Or, nous le verrons plus loin, à cette époque le *SMON* était consacré au dieu Amon, principal objet de la haine iconoclaste du pharaon ; et, d'autre part, la figure 24 ne répond à aucun autre oiseau sacré que celui d'Amon. C'est donc bien un *Chenalopex*. De même, dans un autre tombeau de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, la maîtresse de maison a un oiseau qui ne peut être que le *Chenalopex* (fig. 28) : le port élancé, la tache de l'œil, la nuque et le dos rouges, le cou et le ventre jaune clair, le miroir blanc, vert et blanc (avec peut-être une ou deux raies noires), l'extrémité de l'aile et la queue (autrefois) noires, sont caractéristiques. La tache pectorale manque, mais le *Chenalopex* n'en a pas quand il est jeune, et j'ai vu à Lyon une femelle déjà presque adulte n'ayant pas encore de tache.

<sup>1</sup> Papyrus Westcar, 8/18 à 23.

Le *Chenalopex* était donc apprécié non seulement au point de vue culinaire, mais aussi pour l'agrément de sa société : oiseau de basse-cour, il était souvent promu au rang d'oiseau familial. Il charmait les gens par ses belles couleurs et les amusait par son tempérament querelleur et son cri rauque.

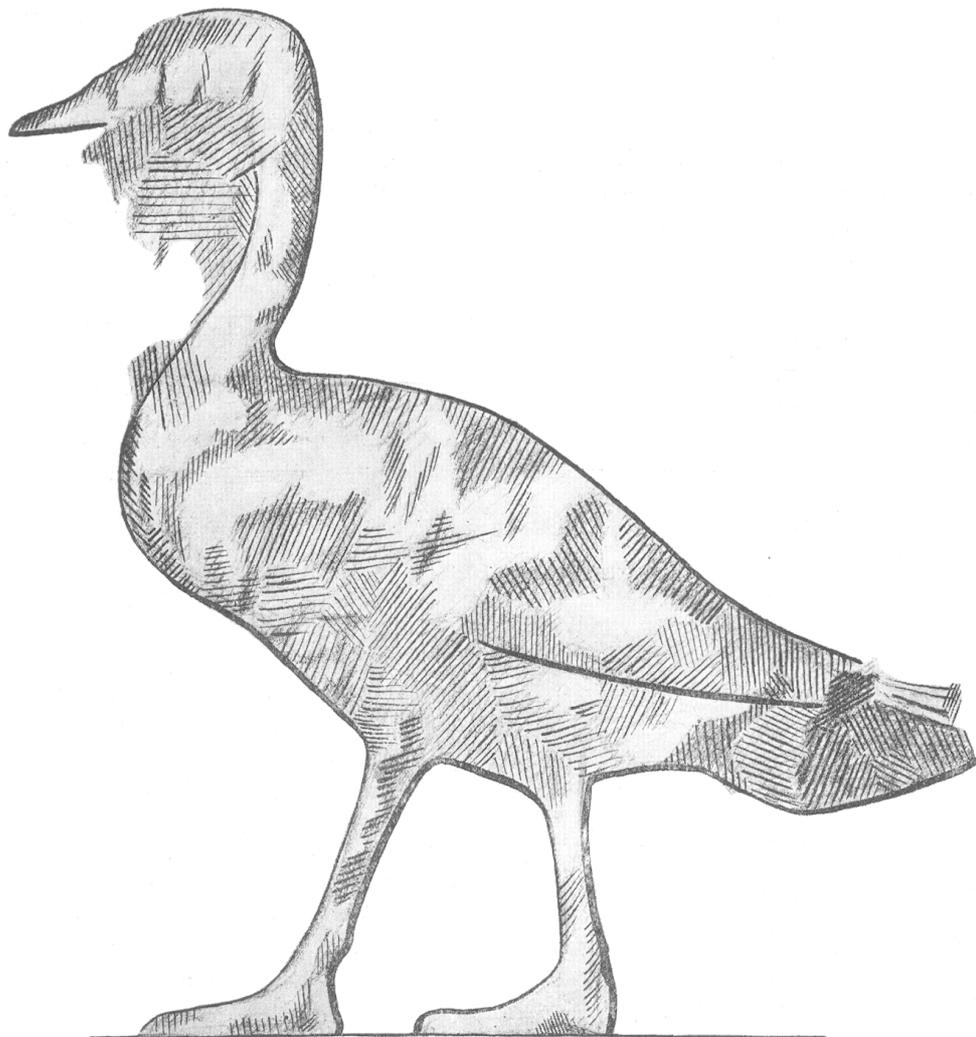


Fig. 24. — *Smon* (?) familier, tombeau 55 (Thèbes). Echelle 1 : 1,8

Il pouvait être utile encore aux Égyptiennes soucieuses de leur beauté. Parmi d'autres prescriptions de « cosmétique », un vieux papyrus médical conseille, contre les gerçures<sup>1</sup>, un mélange de « sang de pigeon, sang de *SMON*, sang d'hirondelle, sang de vau-

<sup>1</sup> Si l'on peut rapprocher le mot    *OUACHECH* du copte ⲟⲩⲁⲩⲥ : ⲟⲩⲁⲩⲥ « fissure ».

tour<sup>4</sup> ». Ce sang devait agir sur la peau en se coagulant. Pourquoi ces quatre oiseaux étaient-ils plus particulièrement appréciés, c'est ce qu'il est difficile de dire. Mais un secret de beauté est toujours un secret.

La médecine, et son inséparable compagne, la magie, n'oublièrent pas le *SMON* et ses vertus. Dans un papyrus magique démotique, les excréments de *SMON* et son sang sont recommandés, les uns pour l'avortement<sup>2</sup>; l'autre, mêlé à du sang de huppe et de chouette, pour oindre les yeux et leur faire voir la barque du dieu-soleil<sup>3</sup>.

Mais les Égyptiens aimaient aussi voir le *Chenalopex* en pleine nature. Voulant souhaiter au mort une seconde vie plantureuse, on pouvait lui dire : « puisses-tu avoir à ta disposition du pain, te gaver de bière, t'ébaudir à la manière d'un *SMON* sur les berges du Nil<sup>4</sup> ! » Jolie métaphore, bien égyptienne, résultat de l'observation d'un peuple de chasseurs et de gens de plein air.

Aussi bien est-ce à la chasse qu'on employait enfin le *Chenalopex*. Sur une peinture de la XVIII<sup>e</sup> dynastie, représentant la scène classique de la chasse au marais, se trouve un *Chenalopex* (fig. 26). La nuque et le dos roux, le devant du cou et le ventre blancs, le miroir blanc traversé de deux raies noires, l'extrémité des ailes et la queue noires, et surtout la tache pectorale noirâtre, prouvent que c'est bien un *Chenalopex ægyptiaca* L<sup>5</sup>. Il est à la proue de la barque de papyrus qui s'avance dans le marécage à travers les fourrés de papyrus, et sur laquelle le chasseur, debout, brandit le boomerang et atteint de nombreux oiseaux. Le rôle du *Chenalopex* est évidemment d'appeler les oiseaux : son bec est ouvert, avec un joli mouvement du cou tendu en avant, et les oiseaux affluent à son cri<sup>6</sup>.

## B. — LE CHENALOPEX DANS LA RELIGION

Ce bel oiseau n'a pas joué un rôle moins important dans les croyances ou les pratiques religieuses de l'ancienne Égypte.

### 1<sup>o</sup> Les croyances relatives au dieu *SMON*.

a) LE DIEU *SMON* INDÉPENDANT. — Dans les textes des Pyramides, le *SMON* apparaît en compagnie du faucon ou du milan, oiseaux divins ; il est donc divin aussi, et il a existé dès l'Ancien Empire un dieu local, dont le centre de culte est inconnu, et qui avait la forme d'un *Chenalopex* comme le dieu Horus avait la forme d'un faucon. Le roi mort s'assimile à ce dieu *SMON* pour pouvoir s'envoler au ciel ; cette identification d'un homme avec un oiseau a un but

<sup>1</sup> Papyrus Ebers, 88/21-22.

<sup>2</sup> GRIFFITH et THOMPSON, *the Demotic magical Papyrus of London and Leiden*, 1904, verso 30/1.

<sup>3</sup> *Ibidem*, 10/3 et 27/9.

<sup>4</sup> N. DE G. DAVIES, *the Tomb of Puyemrê at Thebes*, New-York, 1923, vol. I, pl. VI, en bas, à gauche (cf. vol. II, p. 48).

<sup>5</sup> Déjà identifié par Otto KELLER, *die antike Tierwelt*, II, 1913, p. 227 (et fig. 89, p. 226.)

<sup>6</sup> Les Égyptiens connaissaient l'usage des appelants : WILKINSON, *Manners and Customs*, 3<sup>e</sup> édition, II, figures 363 et 365, et texte page 105 *in fine*; G. JÉQUIER, *Matériaux pour servir à l'établissement d'un dictionnaire d'archéologie égyptienne (Bulletin de l'Institut français d'Archéologie orientale, t. XIX, 1922)*, p. 167-169, article *Appeau*. La sarcelle *ser* semble avoir joué ce rôle, d'après un passage du Papyrus moral de Boulaq (AMÉLINEAU, *la Morale égyptienne*, p. 223).

magique et doit résoudre le problème de l'ascension au ciel, problème résolu ailleurs à l'aide d'une échelle : « Le dieu *Ouapouaout* a fait voler N. (le roi) au ciel parmi ses frères les dieux, N. a battu des bras comme étant un *SMON*, N. a battu des ailes comme étant un milan<sup>4</sup> ». « Il (le roi) vole, il vole loin de vous, ô hommes, parmi les oiseaux, il s'envole d'entre vous, comme étant un *SMON* (variante : faucon)<sup>2</sup> ». « N. vole comme étant un faucon divinisé; N... comme étant un héron (?); N. s'élance comme étant un *SMON*<sup>3</sup> ». Il y a même des lacs ou étangs consacrés au *SMON* et portant son nom : « N. monte du côté oriental du ciel, il descend sous forme d'oiseau vert; il descend (?)... maître (?) des lacs infernaux, il s'est lavé dans les lacs du *SMON* »<sup>4</sup>. Heuglin parle du « vol puissant » du *Chenalopex* : il n'est donc pas étonnant que le mort choisisse le *SMON* pour s'identifier à lui et voler au ciel, comme il s'assimile ailleurs au faucon d'Horus. Quant aux lacs du *SMON*, leur dénomination s'explique bien parce que c'est un oiseau d'eau.

Sous le Moyen Empire, les textes religieux (Livre des Morts) donnent de nouveaux renseignements sur le *SMON*. Un texte malheureusement mutilé parle de « belles offrandes alimentaires dans le sanctuaire *Tenent*, devant le *SMON*<sup>5</sup> » : c'est donc bien un dieu que le *SMON*. Si l'on était mieux renseigné sur ce que signifie le mot *Tenent*, — sanctuaire en général? ou sanctuaire particulier du dieu de Memphis? — on saurait par là même le lieu de culte ancien du dieu *SMON*.

Un autre chapitre du Livre des Morts est celui « de la transformation en *SMON* ». Ici l'assimilation du mort avec le dieu, leur identification dans un but magique, est devenue si essentielle qu'elle fait l'objet d'un chapitre spécial et qu'elle en constitue le titre. C'est au Moyen Empire qu'apparaissent les chapitres des transformations en tel ou tel dieu ou animal-dieu, chapitres dont presque tous sont gardés au Nouvel Empire. Celui-ci, dont cinq duplicata sont connus au Moyen Empire, commence ainsi : « J'ai volé comme étant « le Grand<sup>6</sup> » ; j'ai jargonné (*NEGEG*) comme étant le *SMON* ; je me suis posé sur cette grande colline septentrionale.... du ciel : celui qui la voit ne meurt point, celui qui se pose sur elle paraît comme un grand dieu, etc., etc...<sup>7</sup> » Ici l'identification du mort avec le dieu *SMON* a pour but, non plus de lui permettre de voler au ciel, mais de devenir dieu et de profiter de certains autres avantages.

Au Nouvel Empire, ce chapitre s'est enrichi d'une vignette, mais le texte même s'est disloqué :

1° La vignette est celle de la figure 2 de la planche : on y voit l'oiseau divin sous ses traits caractéristiques ; en dessous, le texte porte : « se transformer en *SMON* », mais ce qui

<sup>4</sup> Pyramides, 463 b (N 571 = N 753).

<sup>2</sup> Pyramides, 1484 b (P 673 = M 665 = N 1281).

<sup>3</sup> Pyramides, 2042 d (N 953).

<sup>4</sup> Pyramides, 1530 d (P 699).

<sup>5</sup> MARIETTE, *Mastaba*, p. 583, sarcophage de Dahsour. D'après le nom du mort, ce monument est du Moyen Empire.

<sup>6</sup> Nom de divinité.

<sup>7</sup> L'édition comparative de ces textes aurait été trop longue ici. Les cinq versions forment deux groupes, le premier comprend le texte du sarcophage Caire 28.034, l. 42-52 (*Mémoires de la Mission française*, I, p. 223-224 ; cf. LACAU, *Sarcophages antérieurs au Nouvel Empire*, I, p. 94-95) et celui du sarcophage Caire 28.035, l. 41-54 (*Mém. Miss. fr.*, I, p. 217) ; le second groupe comprend le sarcophage Caire 37.563, l. 11-14 (LACAU, *Annales du Service des Antiquités*, V, 242), celui d'Aamou 27/21 à 28/2 (*Coffin of Amamu*) et un autre sarcophage (LACAU, dans : QUIBELL, *Excavations at Sakkarah*, 1906-1907, p. 46, l. 56-61).

suit est en réalité le texte d'un chapitre tout différent « chapitre d'être à côté de Thot ». La confusion a peut-être pour origine le fait que Thot et le dieu *SMON* sont tous deux d'Hermopolis (Achmounein), si du moins on peut identifier le *SMON* avec le dieu dont on adorait l'œuf sacré à Hermopolis, ce qui n'est pas démontré. Toujours est-il que la vignette représentant l'oiseau et le titre « se transformer en *SMON* » (sans autre texte) se retrouvent encore à l'époque ptolémaïque<sup>1</sup> (figure 29).

2° D'autre part, le texte du chapitre ancien de « la transformation en *SMON* » est passé,

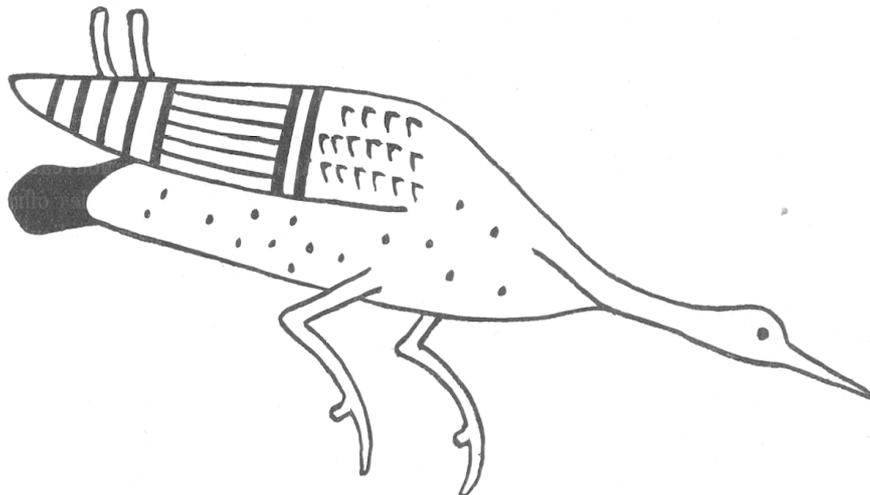


Fig. 25. — *Smon* comme offrande (Vallée des Rois).

avec quelques modifications, dans un ensemble tout différent, dans le chapitre des collines (chap. 149, 11<sup>e</sup> colline, deuxième moitié)<sup>2</sup> : « j'ai volé comme étant un faucon, j'ai jargonné (*NEGEG*, var. *GEG*) comme étant un *SMON*....., j'ai parlé comme étant un *SMON* pour que les dieux entendent ma voix ». La phrase initiale, qui associe le faucon et le *SMON* comme ils l'étaient déjà sous l'Ancien Empire, se retrouve isolée et plus ou moins modifiée, au chapitre 82<sup>3</sup> (« j'ai volé comme étant un faucon, j'ai jargonné (*NEGEG*, *NEG*) comme étant un *SMON* ») et au chapitre 189<sup>4</sup> (« j'ai volé comme étant « le Grand », j'ai jargonné (*NEGEG*) comme étant un *SMON* »). Le chapitre 98 a aussi hérité d'une partie de l'ancien chapitre « de se transformer en *SMON* », notamment des phrases relatives à la colline sacrée, avec la formule : « j'apparais comme dieu, je jargonne (*NEGEG*) comme *SMON*<sup>5</sup> ».

<sup>1</sup> DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, XVII, 1917, p. 17, n° 23.

<sup>2</sup> BUDGE, *Book of the Dead*, p. 376, l. 12 à 377, l. 3 ; NAVILLE, *das ägyptische Totdenbuch*, II, 417-418, cf. pour l'époque saïte, LEPSIUS, *Totdenbuch*, 149/46 (*GAGA* = jargonner) à 49.

<sup>3</sup> « Chapitre de se transformer en Ptah » : BUDGE, *op. cit.*, p. 179, l. 10 ; NAVILLE, *op. cit.*, II, 178. Variante  dans un texte où il s'agit d'une femme : LEGRAIN, *Statues et statuettes (Catalogue du Musée du Caire)*, III, n° 42.228, p. 68, j, l. 7 (avec de nombreuses erreurs de lecture). Deux variantes ptolémaïques : « tu sors comme faucon (var. : âme), tu voles (var. : tu te poses) comme *SMON* », DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, XVII, 1917, p. 17. Cf. LEPSIUS, *Totdenbuch*, 82/2.

<sup>4</sup> « Chapitre d'empêcher le mort de marcher la tête en bas » : BUDGE, *op. cit.*, p. 493, l. 12 à 13.

<sup>5</sup> « Chapitre d'amener un bac au ciel » : BUDGE, *op. cit.*, p. 202, l. 13 ; NAVILLE, *op. cit.*, I, pl. LIX ; LEPSIUS, *Totdenbuch*, 98/2.

Le chapitre 17, qui est un vrai résumé du Livre des Morts, parle aussi du *SMON*, et toujours en liaison avec le faucon, et toujours à propos de « transformation » (le mot y est) de l'homme en dieu : « je m'envole en faucon, je jargonne (*NEG, NEGI, NEGEG, NEGAGA, GENGEN, NEGNEG*) en *SMON*<sup>1</sup> ». Au Nouvel Empire, ce chapitre est orné d'une série de vignettes illustrant les principales phrases : c'est là qu'on voit, entre autres, le groupe du faucon et du *Chenalopez*, d'où sont tirées la figure 1 de la planche, et les figures 6 à 12. Le *SMON* y est toujours figuré devant le faucon, et plus petit que lui ; le faucon tantôt est debout derrière le *SMON* et s'apprête à prendre son essor (pl., fig. 1 ; fig. 10, 11 et 12), tantôt se tient, prêt à partir, sur un « totem-post » (fig. 7), tantôt est déjà en plein vol, au-dessus du *SMON* (fig. 6, 8 et 9).

Enfin le chapitre 169 met encore en parallélisme les dieux Horus et *SMON*, en s'adressant au mort : « le faucon se réjouit de toi ; le *SMON* jargonne (*NEGEG*) pour toi »<sup>2</sup>.

Donc, à part ce dernier passage, où le dieu *SMON* demeure distinct du mort, partout ailleurs, il y a identification des deux, pour le plus grand bien du mort.

On a remarqué que les textes emploient pour désigner le cri très particulier du *Chenalopez* un verbe spécial, à nombreuses variantes<sup>3</sup>. Sa racine se rapproche de diverses racines sémitiques<sup>4</sup> indiquant un bruit sec et fort. En égyptien, ce verbe ne s'applique, en dehors du *Chenalopez*, qu'à un seul oiseau, le faucon<sup>5</sup> ; le cri aigre de ce rapace ressemble en effet à celui du *Chenalopez* bien plus qu'aucun cri d'anséridé ou d'anatidé. De plus, on trouve ce même verbe désignant le bruit des sistres<sup>6</sup> : le cri du *Chenalopez* a en effet quelque chose de rauque et de métallique, et Brehm le comparait au son d'une mauvaise trompette.

Or il y a un dieu dont le nom signifie le « grand jargonneur » et est formé du même verbe (variantes : *NEGEG, NEKEK, GEG, GENGEN, NGENGEN, AGENGEN, NEGNEG*). Il est nommé au chapitre 59 du *Livre des Morts* : « j'ai gardé cet œuf du grand jargonneur »<sup>7</sup>. Il est tentant de voir, dans ce dieu nommé par une périphrase aussi caractéristique, le dieu *SMON*. Or cet œuf sacré était adoré à Hermopolis (Achmounein)<sup>8</sup>. Ce serait donc là le lieu principal du culte du dieu *SMON* et la colline à laquelle il est souvent fait allusion à propos du *SMON* se trouverait là. Cela expliquerait pourquoi on a fait, dans un

<sup>1</sup> Moyen Empire : *Horhotep*, l. 540-541 (*Mém. Miss. fr.*, I, p. 170) ; *Sebekâa* (LEPSIUS, *Ælteste Texte*, 33/69), *GRAPOW, Religiöse Urkunden*, p. 63, l. 11-12. Nouvel Empire : BUDGE, *op. cit.*, p. 63, l. 14 ; NAVILLE, *op. cit.*, II, 63. Basse époque : BUDGE, *Greenfield Papyrus*, pl. XI, l. 4. Époque saïte ; LEPSIUS, *Todtenbuch*, 17/61.

<sup>2</sup> BUDGE, *op. cit.*, p. 438, l. 6-7 ; NAVILLE, *op. cit.*, I, chap. 169. La formule se retrouve sur le sarcophage de *Besa-n-Mout* au *British Museum*, avec la variante *NEQEQ* (BUDGE, *Books on Egypt and Chaldæa*, t. XXX, p. 275).

<sup>3</sup> Au papyrus Westcar 8/23 : *GAGA* ; dans les textes religieux : *NEG, NEGI, NEGEG, NEGAGA, GENGEN, NEGNEG, NEQEQ, GEG*.

<sup>4</sup> Arabe *NQR* « claquer de la langue » (*nâqour*, « clairon ») ; *NQQ, NQNQ* et *QRQ* « glousser » ; *LQLQ* « faire claquer son bec » ; éthiopien *NQW* « crier, hurler ».

<sup>5</sup> Pyramides, 1959 a (N 749).

<sup>6</sup> ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 241, en bas, *NEKEK* (temple d'Apet). ROCHEMONTEIX et CHASSINAT *Edfou*, I, p. 101 (*NEGEG*), p. 372 (*NEGEG*), p. 447 (*NEKEK*) ; cf. formules parallèles, p. 190 et 500, avec *MEDOU* « son » au lieu de *NEGEG*.

<sup>7</sup> Moyen Empire : *Horhotep*, l. 344 (*Mém. Miss. Fr. Caire*, I, p. 157). Nouvel Empire : BUDGE, *op. cit.*, p. 131, l. 2 ; NAVILLE, *op. cit.*, II, pl. CXXV. Cf. NAVILLE, *Deir el Bahri*, IV, p. CXV, droite ; statue de *Senmout* à Berlin (*L. D.*, III, 25, l. 4 = *Ægypt. Inschr... Berlin*, II, 38). Basse époque : LEPSIUS, *Todtenbuch*, 59/2. Cf. AHMED BEY KAMAL, *Tables d'offrande (Catalogue du Musée du Caire)*, t. I, n° 23160 (p. 118), 23161 (p. 119), 23162 (p. 121), 23163 (p. 122), 23167 (p. 126), 23219 (p. 150).

<sup>8</sup> G. LEFEBVRE, *l'Œuf divin d'Hermopolis, Annales du Service des Antiquités*, t. 23 (1923), p. 65-67.

papyrus étudié plus haut, une fusion entre le chapitre du *SMON* et celui du grand dieu d'Hermopolis, Thot. Une autre preuve que le « grand jargonneur » est identique au *SMON* se trouve dans le rapprochement des deux textes suivants : « Amon, le *SMON* à la voix agréable, lui qui fit (la création ?) de la terre pendant la nuit »<sup>1</sup> et : « fais que j'entende ta voix comme on entend celle du grand jargonneur pendant la nuit »<sup>2</sup>. Le dieu *SMON* paraît donc bien originaire d'Hermopolis<sup>3</sup>.

b) LE DIEU *SMON* ASSIMILÉ A AMON. — Mais, au Nouvel Empire, sous l'influence

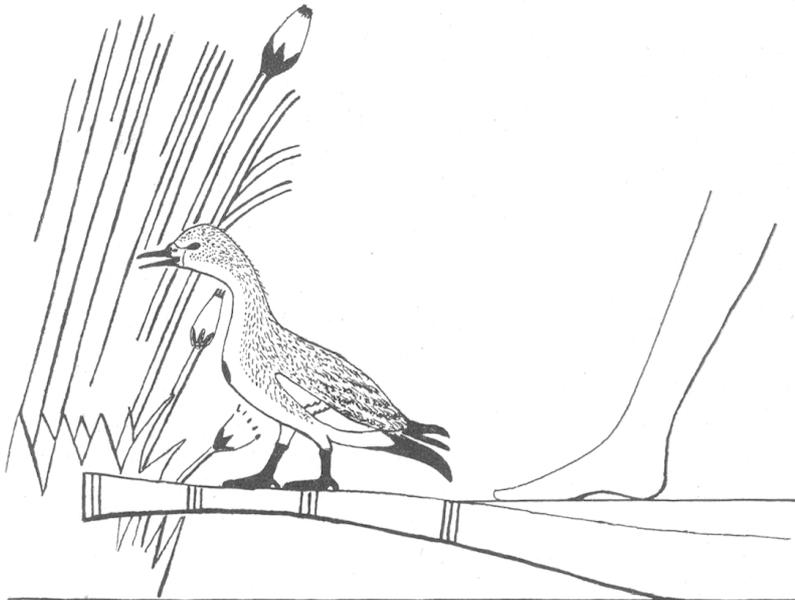


Fig. 26. — *Smon* servant d'appelant à la chasse (British Museum).

de la centralisation thébaine, de même que le dieu de la capitale, Amon, absorba le dieu de Coptos, Min, de même il s'assimila le dieu *SMON*. La raison prochaine de cette fusion nous échappe. Peut-être la ressemblance des deux noms divins *AMON* et *SMON*, identiques à part l'initiale, y fut-elle pour quelque chose. Une épithète d'Amon comme « celui qui maintient ferme (*SMN*) la terre »<sup>4</sup> contribua peut-être à l'assimilation. Toujours est-il que, à dater de cette époque, Amon est figuré, non seulement sous les traits d'un homme ou d'un bélier, mais encore comme un *Chenalopex*. De là toute une floraison de stèles votives, témoignages de la piété des thébains, et où leur dieu est figuré comme un beau *Chenalopex* (fig. 13 à 23); tantôt l'oiseau est seul (fig. 13), tantôt il est doublé symétriquement (fig. 16, 18, 19), tantôt il est

<sup>1</sup> Statuette d'Amen-nehktou à Leyde (LEEMANS, *Mon. égypt... Leide*, t. II, pl. IV, n° 19; MASPERO, *Recueil de travaux*, III, 104; CAPART, *Recueil de monuments égyptiens*, 2<sup>e</sup> série (1905), pl. LXXXI et texte correspondant).

<sup>2</sup> *Papyrus magique Harris*, 7/7.

<sup>3</sup> MARIETTE, *Abydos*, I, pl. XLIV, en bas, associe le dieu *SMN*  et la déesse Neït dans la localité HENT : cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 501; LANZONE, *Dizionario di mitologia egizia*, III (1881), p. 1073-1074.

<sup>4</sup> DARESSY, *Ostraca (Catal. du Musée du Caire)*, n° 25047, p. 10.

en nombre (fig. 22); quand il est associé à d'autres divinités, c'est ou bien avec d'autres incarnations d'Amon, comme le bélier (fig. 15), ou le dieu anthropomorphe (fig. 20), ou le bélier doublé et le dieu anthropomorphe (fig. 21), ou bien avec des divinités différentes : la chatte<sup>1</sup> (fig. 17); la vache de la déesse Hathor (fig. 14), deux boucs (fig. 23). Ces stèles sont le plus souvent inscrites, mais parfois anépigraphes, œuvres d'une foi naïve et oublieuse de l'écriture (fig. 15, 16, 22). Quelquefois le sommet du cintre est occupé par le disque solaire ailé, motif habituel de décoration sur les représentations divines et royales (fig. 14, 15, 16). Devant l'oiseau, quelques offrandes propitiatoires : un simple lotus (fig. 13, 15), un vase lotiforme contenant un bouquet de lotus (fig. 16), un vase lotiforme contenant des plantes vertes (fig. 17, 19), un autel avec un vase à libations sur lequel est posé un lotus (fig. 20), deux autels supportant un bouquet de lotus repliés, et deux cruches à bière posées sur des bourrelets, plus un pain conique (fig. 14). Souvent on a placé à côté de l'animal une ombrelle ou chasse-mouches en plumes d'autruche<sup>2</sup> (fig. 14, 18, 19, 20). Enfin, sur deux monuments, on voit trois œufs (fig. 15), ou même deux douzaines (fig. 16); il est difficile de ne pas songer au « grand jargonneur » et à l'œuf divin d'Hermopolis, et de ne pas voir dans ces deux stèles une preuve nouvelle que le *SMON* est identique à ce dieu<sup>3</sup>.

Les inscriptions disent : « le *SMON* parfait » et « Amon, dont le prestige est grand, et qui exauce l'homme de bonne volonté » (fig. 13); « Amen-rê » (fig. 14); « le *SMON* parfait d'Amon » (fig. 17); « Amen-rê, auteur primordial de l'Égypte, qui a existé dès le début, le *SMON* parfait »<sup>4</sup> et « Amen-rê, roi des dieux, le *SMON* parfait du maître (du ciel, ou : de Karnak) » (fig. 18); « Amen-rê, le *SMON* parfait » et « le *SMON* parfait d'Amen-rê » (fig. 19); sur le dieu « Amen-rê qui exauce celui qui prie »<sup>5</sup>, et sur l'oiseau : « le *SMON*

<sup>1</sup> Le bon accord qui règne entre la chatte et l'oiseau est impressionnant; cf., au contraire, dans une scène non religieuse, le combat de ces deux animaux sous la chaise d'une personne : Thèbes, tombe n° 217 (*Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New-York, juillet 1920, p. 31, fig. 16). Ici, cette chatte intitulée « la chatte de la dame du ciel » doit être une incarnation de la déesse Mout, épouse d'Amon (MASPERO, *Musée égyptien*, I, 1890, p. 5; *Histoire des Peuples de l'Orient classique*, I, p. 87, note 1; *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 397). Peut-être est-ce le premier exemple de l'assimilation de Mout non pas avec la lionne de Sakhmet, mais avec la chatte de Bastit. Cf. plus tard le signe de la chatte en variante de celui du vautour dans la formule « Mout, la grande, dame d'Achrou » (DARESSY, *la Statue de Zedher le Sauveur, Annales du Service des Antiquités*, XVIII, p. 143, cf. p. 142). Peut-être que la ressemblance de *SMON* et d'Amon a amené celle du mot « chatte » (ⲘⲁⲠⲟϥ en copte) et du nom de Mout. Il est impossible d'admettre avec HOFFNER (*Tierkult.*, p. 39, 2<sup>e</sup> colonne) que la chatte est ici une autre incarnation de Rê : il s'agit bien d'une chatte, non d'un chat, et elle est dite consacrée à la « maîtresse du ciel ».

<sup>2</sup> Cet objet, qui accompagne aussi à cette époque d'autres animaux sacrés, serait une allusion au jeu de mots habituel sur le nom d'Amon, « celui qui est caché » (BÉNÉDITE, *Recueil d'études égyptologiques dédiées à la mémoire de J.-F. Champollion*, 1922, p. 33).

<sup>3</sup> Il n'y a peut-être aucun rapport avec les trois récipients pleins d'œufs d'oie trouvés dans un creux de rocher au-dessus d'une chambre funéraire à Abousir el Malaq (RUBENSOHN et KNATZ, *Zeitschrift*, 41, 1904, p. 9) et où HOFFNER (*Tierkult.*, p. 177, note 49) voit non pas la trace d'un culte, mais une simple offrande au mort. Au contraire, sur les deux stèles qui nous intéressent, les œufs sont à considérer, non comme offrande au dieu, mais comme une forme du dieu; dans les nécropoles d'oiseaux sacrés, on a trouvé des œufs d'ibis : « les œufs n'étaient pas moins vénérés que l'oiseau lui-même » (Pierre LACAU, *les Travaux du Service des Antiquités de l'Égypte en 1919-1920*, dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1920, p. 365).

<sup>4</sup> L'oiseau PA a été simplement déplacé par le lapicide, il faut le lire devant *SMON*; aussi bien l'épithète d'Amon est-elle bien *KHEPER M HAT* partout : LD III 150 a; *Ægypt. Inschr. Berlin*, II, p. 64, G, a b, l. 1; p. 140, l. 5 (même épithète pour Khonsou : *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelæ (British Museum)*, VI, 48).

<sup>5</sup> Épithète caractéristique de cette époque, cf. par exemple : *Recueil de Travaux*, IV, 1883, p. 135; II, 1880, p. 118; *ibid.*, p. 171, 183; PETRIE, *Memphis*, I, pl. XI, n° 15; pl. XIII, n° 30.

parfait, dont l'amour est grand<sup>1</sup> », et en bas : « fait (dédié) par *Ptah-maï* » (fig. 20); « Amon-rê qui est au cœur de la Vallée, le maître du ciel » et « fait par le cordonnier du roi, l'Osiris *Amen-m-opt*, justifié »; en bas, au milieu, « Amen-rê, maître du ciel »; à gauche « Amen-rê, le lion vaillant, le grand dieu »; à droite « Amen-rê de *Sourori* » (fig. 21); sur l'oiseau « Amon, le grand dieu, qui s'est fait lui-même »; à gauche « fait par *Ouap-mose* » (fig. 23)<sup>2</sup>. Sur la stèle dont la fig. 19 ne donne que la partie supérieure, il y a une prière ainsi conçue : « adoration d'Amen-rê, dont le visage est beau entre tous les dieux de l'Ennéade, dont la force est grande<sup>3</sup> entre tous les dieux, ..... »<sup>4</sup>. Pour compléter les épithètes du *SMON* à cette époque, il faut rappeler les mots de la statuette de Leide : « le *SMON* à la voix agréable, lui qui fit (la création, l'incubation?) de la terre en (une) nuit »<sup>5</sup>.

Ces stèles font partie d'une série plus considérable, celle du culte des animaux au Nouvel Empire : des monuments tout à fait analogues abondent à cette époque, qui honorent soit le bélier d'Amon, soit la vache d'Hathor, soit le serpent de la déesse thébaine de la montagne, *Merit-seger*, etc..., tous monuments naïfs de la foi populaire à une époque où la zoolâtrie semble avoir connu un regain de force<sup>6</sup>. Parfois on y rencontre (comme ici avec Amon, son *SMON* et son bélier) simultanément plusieurs incarnations du même dieu, ceci dû en réalité au syncrétisme qui a fait fusionner plusieurs divinités à l'origine indépendantes<sup>7</sup>. De plus, il arrive souvent, sur ce genre de stèles, que l'animal soit doublé, triplé, ou même répété un plus grand nombre de fois encore. C'est ce qui a fait croire, par exemple, que les six oiseaux de la fig. 22 sont une offrande au mort<sup>8</sup> : il s'agit, en réalité, de l'espèce animale sacrée, représentée dans sa multiplicité, dans sa reproduction, qui sont la garantie de sa durée ; il ne faut pas oublier les stèles où l'on voit par exemple trois vaches d'Hathor<sup>9</sup>, ou plusieurs serpents<sup>10</sup>, ou même jusqu'à une centaine de béliers amoniens<sup>11</sup>, ou toute une bande de chacals d'Anubis<sup>12</sup>, ou encore le groupe de la chatte Bastit entourée de petits chats<sup>13</sup>. Il faut se rappeler en outre que non seulement un représentant de l'espèce animale sacrée de chaque nome était honoré et gardé dans le temple, mais encore que les autres étaient aussi tenus en estime et gratifiés de la momification et de l'inhumation dans les « cimetières des ibis, des crocodiles, etc... »<sup>14</sup>

<sup>1</sup> Epithète d'Amon, cf. par exemple LD, III, 36 c.

<sup>2</sup> L'oiseau étant Amon, a emprunté à ce dieu son caractère ithyphallique de dieu générateur, comme l'âme amonienne figurée LD IV 29 b volant sur le lit d'Osiris; quant aux quatre ailes, c'est une caractéristique du dieu universel à la basse époque.

<sup>3</sup> Epithète d'Amon, ex. : LD, III, 120 c.; *Æg. Inschr. Berlin*, II, p. 65, cd, l. 1. Serait-ce ici une allusion au caractère belliqueux et tyrannique du *Chenalopez* ?

<sup>4</sup> *Recueil de travaux*, II, p. 115.

<sup>5</sup> LEEMANS, *Monum. égypt... Leide*, II, pl. IV, n° 19; MASPERO, *Recueil*, III, 104.

<sup>6</sup> MASPERO, *Recueil de travaux*, II, § H, p. 115-116.

<sup>7</sup> A. WIEDEMANN, *Zu dem Thierkult der alten Ägypter (Mélanges Charles de Harlez, Leide, p. 372-380)* surtout p. 377-379.

<sup>8</sup> PEHR LUGN, *Ausgewählte Denkmäler aus ägypt. Sammlungen in Schweden*, p. 12.

<sup>9</sup> *Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, New-York, décembre 1923, p. 38, fig. 33.

<sup>10</sup> MASPERO, *Recueil*, II, p. 113.

<sup>11</sup> Musée du Caire, sans numéro (salle I, paroi nord, sous le numéro 34021).

<sup>12</sup> Fouilles de M. Wainwright à Assiout. Cf. encore les stèles citées par M. SCHÆFER, dans l'ouvrage de PEHR LUGN, *loc. cit.*

<sup>13</sup> Ad. ERMAN, *die ägyptische Religion*<sup>2</sup>, figure 104.

<sup>14</sup> PIERRE LACAU, *les Travaux...*, p. 366.

c) LE DIEU *SMON* ASSOCIÉ A HORUS. — A la basse époque, ce dieu *SMON* semble avoir été mis en relation non plus avec Amon, mais avec Horus. Il existe, en effet, une série de terres cuites gréco-égyptiennes du Fayoum représentant un enfant chevauchant ou serrant contre lui un oiseau qui ressemble à une oie<sup>1</sup>. Cet « enfant à l'oie » est Harpocrate, c'est-à-dire Horus l'enfant. Or, quelle est l'oie que la religion égyptienne met en rapport avec Horus? Une seule : « l'oie du Nil », dont le nom entre dans celui d'une ville importante (du

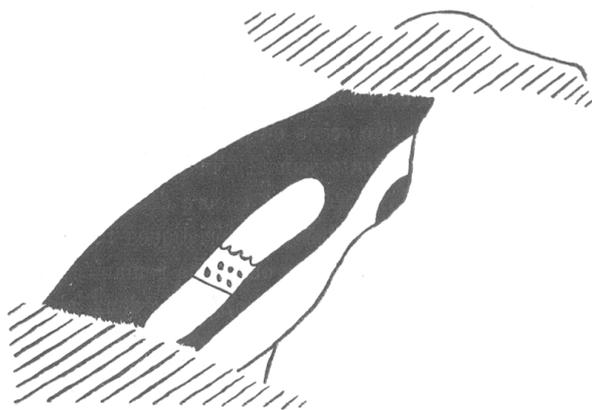


Fig. 27. — *Smon* comme offrande, tombeau 276 (Thèbes),

Fayoum justement), « *SMEN-HOR*, « *SMON* d'Horus ». Il est donc très vraisemblable que « l'enfant à l'oie » est un groupe religieux local, rappelant le culte du *Chenalopex*, associé à Horus<sup>2</sup>. Cette association est d'ailleurs, peut-être, très ancienne et se réfère à celle du *SMON* et du faucon dans les textes des *Pyramides* et le *Livre des Morts*.

## 2° Le *SMON* dans les rites.

Au double titre, sans doute, de volaille recherchée et de divinité vénérée, le *SMON* ou *Chenalopex* avait une bonne place dans la pratique religieuse : c'était un oiseau très employé dans certains sacrifices et que différents rituels imposaient. Il ne faisait pas partie des cinq oiseaux qui figurent régulièrement dans la « pancarte funéraire », c'est-à-dire le menu, de caractère traditionnel, puis sacré, qu'on offrait au mort pour sa subsistance. Mais il était utilisé dans d'autres circonstances.

<sup>1</sup> WEBER, *die ägyptisch-griechische Terrakotten der ägyptischen Sammlung der Königl. Museen zu Berlin*, 1914, pl. IX, nos 97 à 101. WINTER, *die Typen der figurl. Terrakotten*, II, p. 313. BUDGE, *Guide to the third and fourth Egyptian rooms*, p. 230 (*Brit. Mus.*, n° 47/37537). ERMAN, *Ägyptische Religion*, fig. 141 (Berlin). V. SCHMIDT, *Græsk-ägyptiske Statuetter*, 1911, pl. XVIII, fig. 18. WIEDEMANN, *Notes on some Egyptian monuments*, VII, n° 29 (*Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, XXXVI, 1914, p. 206-208 et pl. XII, n° 29). W. DEONNA, *Terres cuites gréco-égyptiennes* (*Revue Archéologique*, 5<sup>e</sup> série, t. XX, 1924, p. 80-158), p. 137, nos 188-189. PERDRIZET, *Collection Fouquet, Terres cuites*, pl. XXVII. KAUFMANN, *Ägypt. Terrakotten*, 1913, fig. 35, n° 7 et 11. BRECCIA, *Alexandria ad Ægyptum*, 1914, p. 270. E. GUIMÉT, *le Dieu aux bourgeons* (*Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1905), fig. 2, face p. 123. AD. REINACH, *Catalogue des Antiquités égyptiennes... de Koptos...*, 1913, p. 92, n° 6; p. 93, n° 7.

<sup>2</sup> WIEDEMANN, *loc. cit.* L'explication de M. DEONNA, *loc. cit.*, p. 83 (ces statuettes demandent la fécondité et « en tant qu'enfant à l'oie, Harpocrate protège peut-être les basses-cours »), est donc sans doute inexacte.

Dans les textes des *Pyramides*, il est offert au mort, après d'autres choses (pain, bière, huile, corde, étoffe, taureau), en compagnie de l' « oie à front blanc » : « on coupe pour toi le cou au *SMON*, on te découpe le *THERP*<sup>4</sup> (*Anser albifrons*) ».

Au chapitre 99 du *Livre des Morts*, il sert également d'offrande, et toujours en compagnie du taureau : « Ses taureaux demeurent égorgés, et son *SMON* découpé<sup>2</sup> », dit-on en parlant d'une divinité à qui le mort présente une offrande.

Le *Chenalopex* figure aussi dans le rituel de « l'ouverture de la bouche », destinée à redonner au mort l'usage de ses organes. Il y est à deux reprises employé en même temps qu'une gazelle et un taureau sauvage, et on lui tranche toujours la tête, selon le rite antique<sup>3</sup>. Ce rituel est parfois illustré, mais il est assez rare de trouver le *SMON* figuré. Dans l'hypogée de Touosret et de Seth-Nakht, dans une scène où la statue du roi défunt subit les opérations magiques en question, au milieu d'un entassement d'instruments spéciaux et d'offrandes, on trouve, à côté de la gazelle rose, le *SMON*, pas encore décapité (figure 25); malheureusement, ni le dessin ni les couleurs ne sont très caractéristiques : le tombeau est d'une époque médiocre, et d'ailleurs les fresques y ont été plus ou moins remaniées lors de l'usurpation par Seth-Nakht; on y remarque surtout la queue noire, et ces deux plumes relevées qu'à cette époque on donne, semble-t-il, à tous les oiseaux sauvages, sur le modèle du canard sauvage. Dans un tombeau, au milieu d'une scène du même rituel, on rencontre le nom du *SMON* dans la liste des offrandes et la figure d'une gazelle et d'un *Chenalopex*<sup>4</sup> (trop petit pour être caractéristique), tous deux ayant la tête coupée, posée à côté d'eux. Enfin, dans un tombeau saïte, parmi les instruments de l'ouverture de la bouche, on voit un *Chenalopex* (peu caractérisé) et une gazelle, leurs têtes à côté d'eux également<sup>5</sup>. Schiaparelli pense<sup>6</sup> que le taureau, la gazelle et le *SMON* sont des incarnations séthiennes, et qu'on les immole au mort parce que séthiens, donc ennemis d'Osiris. Il est plus simple d'y voir de simples offrandes alimentaires, qui n'ont rien de symbolique et qu'on présente au mort pour lui rendre l'appétit une fois sa bouche ouverte et ses fonctions organiques réveillées; tous ces animaux sauvages : les bovidés, les antilopidés et les oiseaux, formaient le fond de l'alimentation carnée des tout premiers habitants de la vallée du Nil, et c'est par archaïsme et conservatisme, comme si souvent dans l'évolution des rites religieux, que les Egyptiens de l'époque historique ont gardé un taureau sauvage, une gazelle<sup>7</sup> et le *Chenalopex* dans leurs offrandes funéraires.

Enfin, une dernière utilisation de *SMON* dans les sacrifices avait lieu lors des cérémo-

<sup>1</sup> *Pyramides*, 746 a (T 389-390 = M 404).

<sup>2</sup> Moyen Empire : GRAPOW, *Religiöse Urkunden*, p. 161, l. 4. Nouvel Empire : NAVILLE, *op. cit.*, I, 110; BUDGE, *op. cit.*, p. 506, l. 9.

<sup>3</sup> A la première cérémonie : DÜMICHEN, *das Grabpalast des Patuamenap*, II, pl. I, l. 7 et 16; SCHIAPARELLI, *Libro dei funerali*, I, p. 88 et 91 et II, p. 305; BUDGE, *the Book of opening the mouth*, II (1909), p. 20, 21, 132 et 136. A la vingt et unième cérémonie : DÜMICHEN, *op. cit.*, pl. VII, l. 23 et 33; SCHIAPARELLI, *op. cit.*, I, p. 152 et 155; BUDGE, *op. cit.*, p. 36 et 37. Cf. LEFEBURE, *les Hypogées royales*, I (Séti I), 1886, 3<sup>e</sup> partie, pl. XIII, col. 50, et DARESSY, *Annales du Service des Antiquités*, XIII (1913), p. 264, col. 124 et 132 (papyrus récent).

<sup>4</sup> Tombeau de Meri-Meri : LEEMANS, *Monuments égyptiens.....*, Leide, III, pl. XXI et XXIV.

<sup>5</sup> DÜMICHEN, *op. cit.*, II, pl. XIV.

<sup>6</sup> SCHIAPARELLI, *Libro dei funerali*, I, p. 92 à 97.

<sup>7</sup> Il faut sans doute considérer la gazelle momifiée de la reine *Isi-m-Kheb* (MASPERO, *Guide du... Musée du Caire*, 4<sup>e</sup> éd., 1915, p. 390, fig. 115), non pas, comme on l'a fait jusqu'ici, comme un animal favori, mais comme l'offrande de cette cérémonie funéraire. De même pour la gazelle de la dame ANKH-CHEPNOUAPT (*Bulletin of the Metropolitan Museum of Art*, décembre 1924, p. 30, fig. 35).

nies de fondations de temples. D'une part, les textes et les figurations indiquent que des oiseaux étaient décapités, en ces occasions, en même temps que des taureaux. Sur les bas-reliefs d'un temple de l'Ancien Empire, parmi d'autres scènes de fondation, on voit le roi près d'une fosse contenant une tête de bœuf et une tête d'oiseau<sup>1</sup> : c'est la fosse où l'on met les « dépôts de fondation ». Dans les légendes des scènes de fondation, on trouve parfois un signe figuratif, dont la lecture exacte échappe, et qui est composé d'un oiseau avec sa tête coupée près de lui<sup>2</sup>. Enfin, parmi les « modèles » trouvés dans les dépôts de fondation, on trouve souvent, sous les Ramessides, des figurines d'oiseaux en faïence<sup>3</sup>, à côté de figurines de bœufs.

Or, d'autre part, des *Chenalopex ægyptiaca* momifiés ont été trouvés précisément parmi des dépôts de fondation<sup>4</sup> en mai 1905 et déterminés par M. Gaillard<sup>5</sup>, grâce à cinq de ces oiseaux donnés par le Service des Antiquités de l'Égypte. La figure 1 représente une de ces momies. Ces oiseaux, convenablement desséchés et préparés, avaient été minutieusement emmaillotés : les membres, tête, cou et pattes, serrés séparément dans des bandelettes, puis repliés contre le corps (la tête et le cou sur le dos, les ailes sur la poitrine, les pattes sur le ventre), et le tout enveloppé dans de la toile imbibée de natron et de résine. Grâce à ces précautions et à l'aridité du désert, ces spécimens ont été gardés jusqu'à nous et ont permis à la fois une identification sûre et une étude très détaillée<sup>6</sup>.

C'est donc encore le *Chenalopex ægyptiaca* qui servait aux sacrifices de fondation<sup>7</sup>. Il serait aventureux d'en chercher la raison dans le fait que le mot : *SMN* non seulement désigne cet oiseau, mais encore signifie « fonder ». Il est plus simple d'y voir une offrande ancienne et habituelle comme dans les autres rituels.

### C. — LE CHENALOPEX DANS L'ONOMASTIQUE

La dévotion au *SMON* était plus répandue qu'on ne le croit, et ce qui le prouve, c'est le nombre de noms de personnes formés avec *SMON*.

Sous l'Ancien Empire, on ne peut relever aucun nom ainsi formé; mais il n'en est pas de même au Moyen Empire, en particulier sur des monuments (quatre stèles et une table d'offrandes) trouvés à Abydos. Une prêtresse de Khonsou, mère d'un certain *Neferhotep*, scribe local,

<sup>1</sup> BISSING et KEES, *das Re-Heiligtum des Königs Newoser-Ré*, II, 1923, pl. I, n° 2, à gauche.

<sup>2</sup> Quatre exemples (XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup> dynasties, et époque ptolémaïque) cités dans : BISSING et KEES, *Untersuchungen zu den Reliefs aus dem Re-Heiligtum des Rathures*, I, 1922, p. 6.

<sup>3</sup> Fl. PETRIE, *Six temples at Thebes*, pl. XVI, n°s 17 et 18 (cf. p. 14, § 32), etc. (liste dans : BISSING et KEES, *Untersuchungen...*, p. 3\*, note 12).

<sup>4</sup> Signalés par Arthur-E.-P. WEIGALL, *A report on the excavation of the funeral temple of Thutmosis III, at Gurnah (Annales du Service des Antiquités, VII, 1906, p. 125)* : huit « oies », avec des plats contenant des œufs d'« oie » (cf. les œufs figurés sur les stèles examinées plus haut). Pour la place exacte de ces dépôts de fondation, cf. *Annales*, VIII, 1907, p. 286.

<sup>5</sup> LORTET et GAILLARD, *la Faune momifiée de l'ancienne Égypte*, II, 1908, p. 154-158, fig. 104 à 106.

<sup>6</sup> WILKINSON, *Manners and Customs*, 3<sup>e</sup> édition (1878), III, 262, dit que l'*Anser ægyptiacus* a été trouvé momifié à Thèbes ; mais comme il ne précise pas à quel endroit, il est difficile de dire si c'est aussi dans des dépôts de fondation.

<sup>7</sup> Il faut remarquer que d'après les textes et les représentations, on décapitait le *SMON*, tandis que les *Chenalopex* momifiés sont intacts.

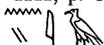


de femme du Moyen Empire où entre en composition le nom du *SMON*. C'est sans doute par un pur hasard qu'à cette époque on ne rencontre pas de nom d'homme formé de la sorte. Le premier nom cité plus haut est un peu difficile à expliquer; sa variante « apocopée » n'aurait rien d'étonnant, ce procédé de raccourcissement des noms propres étant bien connu; mais le nom complet *SNEBTSI-SMENT* doit être non pas un nom composé, mais plutôt deux noms indépendants, « celle qui sera bien portante » et « la *SMON* ». Pour les quatre autres noms de femmes, il y a aussi une difficulté : on peut les lire de deux façons, soit *SMENT* « la *SMON* » (l'oiseau étant déterminatif), soit *SAT-SMEN* « la fille du dieu *SMON* » (l'oiseau étant le signe pour le mot « fils », et le nom du dieu étant déplacé et mis en tête, comme d'habitude, par honneur pour lui). Ces deux genres de noms sont communs à cette époque. Un seul détail fait pencher pour la première lecture : c'est que tous les éditeurs ont publié la lettre *t* en avant de l'oiseau et non comme faisant avec lui un seul cadrat. Ce nom est donc à lire *SMENT*. Est-il un simple sobriquet ou a-t-il valeur religieuse comme les trois quarts des noms propres égyptiens? On pourrait s'arrêter à la première alternative, en considération de noms comme *GEF* « le singe (cercopithèque) », féminin *GEFT* « la guenon », etc., courants à cette époque<sup>1</sup> : peut-être le caractère querelleur de l'enfant ou sa voix criarde avaient-ils incité ses parents à le baptiser du nom du plus tyrannique et jargonneur des oiseaux? Mais le plus souvent les noms d'animaux donnés à des personnes sont des noms de dieux et on a alors affaire à des noms « théophores » indiquant que la personne est mise sous la protection de telle ou telle divinité. Ici, ces femmes seraient donc vouées au dieu *SMON*, dont elles portent le nom, féminisé selon une habitude qui est connue à la basse époque<sup>2</sup>. Le troisième nom est à coup sûr le contraire d'un sobriquet : qu'on le traduise « fille d'Amon-*SMON* » ou « la *SMON* d'Amon », l'idée religieuse est évidente. De plus, c'est le premier exemple de cette fusion d'Amon et du dieu *SMON* que nous avons vu achevée au Nouvel Empire.

Au Nouvel Empire, les noms formés avec ce nom divin ne sont pas rares. Deux hommes différents se nomment  *SA-SMEN* « fils du *SMON* »<sup>3</sup>, deux autres  *SMEN* « le *SMON* »<sup>4</sup>, un cinquième  *PA-SMEN-NEKHTOU* « le *SMON* est fort »<sup>5</sup>. Une femme a nom  *BAKT-*

<sup>1</sup> GRAPOW, *die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen*, 1924, p. 19-20; H. RANKE, *Tiernamen als Personennamen bei den Ägyptern* (*Äg. Zeit.*, 60, 1925, p. 76-83), cite comme noms d'oiseaux servant de noms propres sans valeur religieuse : l'oiseau *ā b d* (p. 78), l'oie *BESBES* (p. 79 et 81), le pigeon femelle (p. 79), l'hirondelle femelle (p. 79), l'oie *Ro* (p. 80); il regarde donc implicitement les noms formés avec *SMON* comme théophores.

<sup>2</sup> Cf. SPIEGELBERG, *Mumienetiketten* (*Demotische Studien*, I), p. 32, 52\*, 54\*, etc. (« la chienne », « le faucon femelle »).

<sup>3</sup> Le premier : MARIETTE, *Catalogue général des monuments d'Abydos*, n° 4112, p. 409; LIEBLEIN, *Dictionnaire des noms*, n° 2008. Le second : stèle cintrée montrant *SA-SMEN*, père de  *NIIA*, en adoration devant le bélier d'Amon (inédit, vu chez l'antiquaire Youssef Hassan à Louxor; environ 35 cm. × 25 cm.)

<sup>4</sup> Le premier : n° XVI au Musée Calvet (MORET, *Recueil*, t. XXXIV, 1912, p. 94). Le second est nommé sur des cônes funéraires de Deir el Médineh : *Ägyptische Inschriften... Berlin*, II, p. 390, n° 24156. J'ai trouvé de ces cônes sur place aussi dans mes fouilles de 1920. Le doute émis par M. BRUYÈRE, *Rapport sur les fouilles de Deir el Médineh* (1922-1923), p. 62, n'a donc pas de raison d'être. Cf. GAUTHIER, *BIFAO*, XVI, (1918), p. 186.

<sup>5</sup> ERIC PEET, *the Mayer Papyri A et B*, 1920, *Index*, n° 88.

*SMEN* « la servante du *SMON* »<sup>1</sup>, une autre  $\Delta$    $\bar{\text{I}}$   *TA-SMENT* « la *SMON* »<sup>2</sup>. Tous ces noms ont valeur religieuse et montrent que le culte de cette divinité était encore bien vivant jusque sous les Ramessides.

#### D. — LE *CHENALOPEX* DANS L'ÉCRITURE

La faune de l'Égypte ancienne est abondamment représentée dans les hiéroglyphes ; on n'y a pas jusqu'à présent relevé le *SMON*, mais cet oiseau divin y existe bien, quoique rarement employé.



Fig. 29. — *Smon* du sarcophage de *Khaf* (Caire). Grandeur naturelle.

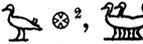
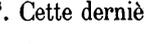
Comme figuratif, il n'est connu qu'à la basse époque, dans les phrases : « se transformer en *SMON* »  et « tu sors en faucon, tu t'envoles en *SMON* »  <sup>3</sup>. L'oiseau est ici employé seul pour désigner le *SMON*; le dessin sans doute le distinguait du signe commun du « canard pilet », avec lequel il se confond en typographie<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> Louvre C 83.

<sup>2</sup> Bibliothèque Nationale, n° 612 : LEDRAIN, *Monuments égyptiens de la Biblioth. Nat.*, pl. LVI. Le nom « la *SMON* » pourrait signifier « celle (qui est consacrée) au *SMON* femelle » et dans ce cas il faudrait admettre qu'au dieu *SMON* on avait adjoint, à cette époque, une divinité femelle. Le nom d'homme  $\square$   $\bar{\text{I}}$    (Lyon, n° 85 : DEVÉRIA, *Mémoires et fragments*, pl. II, 2<sup>e</sup> registre, à droite), et le nom de femme correspondant  $\Delta$    $\bar{\text{I}}$    (LIEBLEIN, *Diction. des noms*, n° 2032) n'ont rien à voir ici et sont sans doute des noms théophores apocopés, formés d'une épithète d'Amon, citée page 48, et de l'article possessif : « celui (celle) qui appartient au (dieu) qui a solidement établi (l'Égypte). » Le nom d'homme  $\bar{\text{I}}$    $\bar{\text{I}}$  *SMN* (p. ex. *Ægypt. Inschr. Berlin*, II, p. 203) est l'hypocoristique du précédent et n'a rien à voir avec l'oiseau *SMON*.

<sup>3</sup> DARESSY, *Deux cercueils de Saqqarah* (*Annales du Service des Antiquités*, XVII, 1917, p. 1 sqq.), p. 17, n° 23 et c 1. Pour le premier exemple, cf. la fig. 29 (ici même).

<sup>4</sup> Par contre, c'est bien le « canard pilet » qu'on rencontre, à titre de déterminatif général des oiseaux, à la fin de tous les exemples du nom *SMON* étudiés au cours de ce travail.

Dans les orthographes de basse époque pour les noms de villes *SMEN* et *SMEN-HOR*, on ne peut dire si l'oiseau joue le rôle de figuratif ou de phonétique. Il existe une ville peu connue *SMEN* pour laquelle se rencontre la graphie <sup>1</sup>. D'autre part, une ville du Fayoum nommée *SMEN-HOR* (métropole du 21<sup>e</sup> nome de la Haute-Egypte), à côté d'orthographes ordinaires, en présente de bien curieuses : , ,   <sup>2</sup>,  <sup>3</sup>. Cette dernière orthographe comporte un signe bizarre, un groupe de trois oiseaux dont le troisième tourne la tête, sans doute pour ne pas amener de confusion avec le groupe de trois oiseaux qui se lit *BAOU*<sup>4</sup>. Toujours est-il que, dans tous ces exemples, on a affaire à l'oiseau *SMON*. Est-il phonétique ou figuratif ? il semble bien que ce soit plutôt cette dernière hypothèse qui soit la vraie, à cause du trait sur l'oiseau dans un des exemples cités. Le nom de la ville signifierait donc : « le *SMON* (variante : les *SMON*) d'Horus ». Ce serait une preuve de la relation qui aurait été établie, à basse époque, entre le *SMON* et Horus (comme auparavant entre lui et Amon), relation qu'on retrouverait sur les terres cuites de « l'enfant à l'oie ».

Enfin, l'hiéroglyphe du *Chenalopez* apparaît au Moyen Empire comme déterminatif du verbe *NGI*<sup>5</sup> ou *NGG*<sup>6</sup> « jargonner », parce que ce mot désignait au propre le cri de cet oiseau ; et au Nouvel Empire comme déterminatif du nom du dieu d'Hermopolis *NGEG-OUR* « le grand jargonneur ». Cet emploi, tout à fait unique, du signe d'un animal pour déterminer le nom de son cri vient sans doute de ce que *NGEG* « le jargonneur » était devenu une épithète de ce dieu tellement habituelle qu'elle pouvait remplacer son nom propre.

Il n'est donc pas de domaine, pratique ou spéculatif, civil ou religieux, où l'on ne rencontre plus ou moins l'oiseau *SMON* et le dieu *SMON*.

<sup>1</sup> BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 712 à 714. Le triple signe a deux plumes relevées sur les ailes comme sur les figurations récentes du *SMON* ; il en est de même aux exemples suivants.

<sup>2</sup> BRUGSCH, *Dictionnaire géogr.*, p. 516 ; cf. *Zeitschrift*, IX, 1871, p. 84 ; DARESSY, *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale du Caire*, XII, 1916, p. 21.

<sup>3</sup> Cinq exemples : statue du British Museum (YOUNG, *Hieroglyphics*, pl. LXXII ; BRUGSCH, *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*, p. 934 ; BRUGSCH, *Dict. géo.*, p. 1025), deux statues du Caire (*Annales du Service des Antiquités*, VIII, p. 65), statue de Cherchel (Isidore LÉVY, *Revue archéologique*, II, 1913, p. 76, note c ; M. DURRY, *Musée de Cherchel, Supplément*, 1924 (*Musées de l'Algérie et de la Tunisie*), pl. I, n° 3, colonne 1), stèle du British Museum (PRISSE, *Monuments égyptiens*, 1847, pl. XXVI bis, l. 4).

<sup>4</sup> A moins que les scribes aient, à cette époque tardive, interprété comme étant deux autres têtes les deux plumes relevées de l'arrière, qui caractérisaient alors l'oiseau *SMON* dans les hiéroglyphes et les représentations.

<sup>5</sup> LEPSIUS, *Ælteste Texte*, 33/69.

<sup>6</sup> *Coffin of Amamu*, 27/21.

## APPENDICE

---

### LE CHENALOPEX DES NATURALISTES EST-IL IDENTIQUE A CELUI DES GRECS ?

Depuis que le mot *χηναλώπηξ*<sup>1</sup> a servi aux naturalistes à désigner l'« oie du Nil » pour la distinguer du genre *Anas*, personne n'a mis en doute que les Grecs n'aient entendu le mot dans le même sens que les modernes<sup>2</sup>. Il n'est sans doute pas inutile de dire ici que rien ne le prouve. Trois documents peuvent nous aider à déterminer le *χηναλώπηξ*, mais ils sont d'inégale valeur.

Hérodote (2/72) dit que le *χηναλώπηξ* est chez les Egyptiens consacré au Nil. Malheureusement, les monuments pharaoniques n'attestent pas l'existence d'un oiseau ayant cette attribution.

Hérodas (4/39) montre l'étonnement d'une femme devant le réalisme d'une statue représentant un enfant étouffant un *χηναλώπηξ*. Or on connaît des répliques de cette statue, qui doit être l'œuvre de Boéthos<sup>3</sup> : malheureusement cette statue, très artistique, caractérise trop peu l'oiseau pour permettre une identification. Tout ce que l'on peut dire, c'est que l'oiseau y est beaucoup trop grand pour être une « oie du Nil ».

Horapollon enfin (1/53) nous donne le seul renseignement qui soit utilisable quand il dit que pour écrire le mot « fils », les Egyptiens emploient l'hiéroglyphe du *χηναλώπηξ*. Or, l'hiéroglyphe du mot « fils » est bien connu : c'est le *Dafila acuta* !

Si nous devons accorder confiance à Horapollon, malgré son tour d'esprit plus abstrait et symboliste que réaliste, c'est donc le « canard pilet » que les Grecs auraient désigné sous le nom de *χηναλώπηξ*. L'emploi moderne de ce mot pour baptiser l'« oie du Nil » est par conséquent complètement erroné ou, pour le moins, dénué de toute justification. C'est du reste le cas de bien des noms d'animaux ou de plantes empruntés de nos jours au dictionnaire grec ou même latin.

<sup>1</sup> Littéralement : « Oie-renard ». Le mot est du masculin dans Hérodote (2/72) et dans Elie (5/30 et 11/38), mais féminin dans Hérodas (4/39) ; c'est aussi du féminin que sont les mots *κυναλώπηξ* et *καμηλοπάρδαλις* composés, comme celui-là, d'un nom épïcène et d'un nom féminin.

<sup>2</sup> Comme exemple récent, cf. Otto KELLER, *die antike Tierwelt*, II, 1913, p. 226-227, où les renseignements sur l'« oie du Nil » sont mêlés à ceux sur le *χηναλώπηξ*.

<sup>3</sup> Louvre (Salomon REINACH, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, I, p. 148), Munich (H. BULLE, *der schöne Mensch im Altertum*, 1922, pl. 190 ; cf. pl. 187, réplique d'une statue hellénistique). Ce n'est pas sans stupéfaction qu'on apprend par M. Pierre QUILLARD (*les Mimes d'Hérodas*, p. 141, note 5), que l'« oie-renard » des Grecs vivait « dans un terrier comme le renard » !

## ADDITIONS ET CORRECTIONS

---

*Page 6, note 5.* — Il y a mieux : un Livre des Morts de la 18<sup>e</sup> dynastie, en hiéroglyphes linéaires, dans une formule du chapitre 82<sup>1</sup>, écrit le nom du *SMON* avec le signe du bassin<sup>2</sup>, de sorte qu'on pourrait lire *S-CH-N* comme dans les mastaba; mais le signe du damier est, dans ce papyrus, pareil à celui du bassin, sauf qu'il a en plus une rangée de petits traits au-dessus : c'est donc par omission de ces traits représentant les pions qu'a péché le scribe, exactement comme les auteurs des bas-reliefs des figures 3, 4 et 5.

*Page 7, ad finem.* — H. Brugsch a étudié ce sarcophage dans son article *die Kapitel der Verwandlungen im Tottenbuch* (76 bis 88)<sup>3</sup>, et a lu<sup>4</sup>, à la 2<sup>e</sup> colonne de l'inscription, sur l'oiseau, *CHEN* et non *OU*. Cela l'a amené à y voir le chapitre 84 du Livre des Morts, qui parle de la transformation du mort en oiseau *CHENTI*. Mais l'original porte bien le second signe, comme l'a publié M. Daressy. Toutefois, M. Daressy pense comme Brugsch qu'il s'agit du chapitre 84. Aussi bien ce signe *e* peut-il se lire *CHENT*, bien que ce soit une valeur rare; de plus, les sarcophages de cette époque mentionnent souvent la transformation en *CHENTI*, jamais celle en *SMON*. L'oiseau reproduit ici à la figure 29 serait-il donc autre chose qu'un *SMON*? Malgré un léger doute qui subsiste, je crois pouvoir cependant maintenir la lecture *SMON* dans la légende de cette figure, car le même sarcophage emploie également l'oiseau seul, comme figuratif, dans une formule connue où la lecture *SMON* est sûre<sup>5</sup>. On peut donc admettre que la figure 29 représente bien un *SMON*.

CHAPITRE II, A, 6<sup>o</sup>. — *Page 28, l. 2.* — Vérification faite, le mot amharique *yebra* (au Gojam *yebâr*) désigne non seulement l'« oie du Nil », mais toute oie en général<sup>6</sup>, de même que l'arabe *wizz*, signifiant au propre « oie », est parfois appliqué à l'« oie du Nil ».

<sup>1</sup> Papyrus funéraire de *Mai-her-pri* (Caire, n<sup>o</sup> 24.095), col. 77 et suiv.

<sup>2</sup> Cette variante n'a pas été relevée par DARESSY, *Fouilles dans la Vallée des Rois (Musée du Caire)*, p. 40; mais l'original ne laisse aucun doute.

<sup>3</sup> *Ægypt. Zeitschrift*, V, 1867, p. 21-26 et planche.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 26; de même sur la planche, A, XII.

<sup>5</sup> *Annales du Service des Antiquités*, XVII, 1917, p. 17, c, 1 (non collationné, l'original n'ayant pas été retrouvé); cf. plus haut, chapitre III, D.

<sup>6</sup> ANTOINE D'ABBADIE, *Dictionnaire de la langue amariñña*, 1881, p. 738; J. GUIDI, *Vocabolario amarico-italiano*, 1901, col. 640; P. ANGELO DA RONCIGLIONE, *Manuale amarico-italiano-francese*, 1912, p. 102; C. H. ARMBRUSTER, *Initia Amharica*, II, 1910, p. 123.

CHAPITRE III, B, 1°, a, *ad finem*. — Page 48. — La stèle magique Metternich (l. 62), dans une incantation contre les morsures venimeuses, semble désigner Isis par la périphrase « l'œuf du *SMON*, qui provient du Sycomore<sup>1</sup> ». M. Moret<sup>2</sup> pense que cela signifie « fille d'Amon-rê et de Nout », M. Grapow<sup>3</sup> : « fille de Geb et de Nout ». Si cette dernière interprétation était la bonne (et elle est séduisante, car Geb et Nout forment toujours la paire), le *SMON* serait absolument identique, soit dès l'origine (ce qui est peu vraisemblable), soit à partir d'une certaine époque (par syncrétisme), avec le dieu *Geb*, et l'œuf du *SMON* et du « grand jargonneur » serait le même que celui de Geb.

CHAPITRE III, B, 1°, c. — Note 1, p. 51. — Une autre statuette d'Harpocrate portant une oie au bras gauche se trouve à la glyptothèque Ny-Carlsberg<sup>4</sup>.

CHAPITRE III, B, 2°. — Page 53. — Le *Chenalopex* apparaît dans les listes d'offrandes au dieu Nil, à Silsilé, sous la 19<sup>e</sup> et la 20<sup>e</sup> dynasties, en compagnie du veau et de l'oie *ro*<sup>5</sup>.

CHAPITRE III, C. — Page 55, *en bas*. — Il faut signaler encore, au nouvel Empire, le nom d'homme  $\left[ \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \right] \left[ \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array} \right] \begin{array}{c} \text{---} \\ \text{---} \\ \text{---} \end{array}$ <sup>6</sup>, qui semble devoir se traduire : « Amon le *Smon* », « Amon-*Smon* », plutôt que : « le *Smon* d'Amon ».

<sup>1</sup> W. GOLENISCHEFF, *die Metternichstele*, 1877, pl. IV (non traduit p. 10).

<sup>2</sup> *Revue d'histoire des religions*, 72 (1915), p. 262 et notes 7 et 8.

<sup>3</sup> H. GRAPOW, *die bildlichen Ausdrücke des Ägyptischen*, 1924, p. 87.

<sup>4</sup> VALDEMAR SCHMIDT, *Choix de monuments égyptiens*, 2<sup>e</sup> série, fig. 126 : texte, p. 69.

<sup>5</sup> Ramsès II : L. D., III, 175 a, l. 10 = DE ROUGÉ, *Inscriptions hiéroglyphiques*, CCLXI. Ménéptah : L. D., III, 200 d, l. 10. Ramsès III : L. D., III, 218 d, l. 16.

<sup>6</sup> NORTHAMPTON, SPIEGELBERG et NEWBERRY, *Report on some excavations in the Theban necropolis*, 1908, pl. IV, n° 5 (2 fois). Ce nom est précédé de l'indication du métier : « brasseur ». Comme entre ce mot et le nom d'Amon, il n'y a pas la particule *n*, il faut traduire non pas « le brasseur d'Amon, *Smon* », mais « le brasseur, Amon le *Smon* ».

## CONCLUSION

---

La présente étude montre une fois de plus quelle aide précieuse apportent les monuments de l'Égypte antique à qui veut reconstituer la faune contemporaine des pharaons. Des tombeaux, des papyrus funéraires, des stèles votives, tout cela ne paraît pas, à première vue, de nature à nous documenter sur autre chose que des rites et des croyances. Et pourtant, comme chez ce peuple vraiment doué l'agréable s'est presque toujours ajouté à l'utile, et l'art à la religion, ces tombeaux, ces papyrus, ces stèles n'ont rien de funèbre, mais sont encore aujourd'hui une joie pour les yeux : ils sont aussi une joie pour l'intelligence, car leurs représentations animales en particulier sont souvent si précises et si caractérisées qu'elles permettent l'identification certaine.

Ces représentations, échelonnées sur un espace de trois millénaires, ont permis ici de reconnaître dans le *SMON* égyptien le *Chenalopex aegyptiaca*, vulgairement appelé « oie du Nil » ou « oie d'Égypte ». Cette identification apporte donc un complément à la fois archéologique et zoologique à celle des momies d'oiseaux dans lesquelles M. Gaillard a reconnu le même *Chenalopex aegyptiaca*. C'est ainsi que l'histoire naturelle et l'égyptologie peuvent continuer à se rendre de mutuels services.

---

**TABLE DES ILLUSTRATIONS**  
**ET DES PAGES DU TEXTE OÙ ELLES SONT COMMENTÉES**

	Commenté pages		Commenté pages
Planche, figure 1. . . .	9, 15, 17, 33, 35, 36, 47	Figure 14 (page 16) . . .	10, 15, 31, 49
— figure 2. . . .	7, 15, 17, 33, 35, 45	— 15 (page 18) . . .	10, 15, 31, 49
— figure 3. . . .	25, 35	— 16 (page 20) . . .	10, 11, 15, 31, 48, 49
Figure 1 (page 2) . . .	1, 53	— 17 (page 21) . . .	11, 15, 31, 36, 49
— 2 (page 4) . . .	4, 5, 15, 30, 33, 39, 41	— 18 (page 30) . . .	11, 15, 31, 48, 49
— 3 (page 5) . . .	4, 5, 6, 7, 15, 33, 40, 50	— 19 (page 32) . . .	11, 15, 31, 48, 49, 50
— 4 (page 5) . . .	5, 6, 7, 15, 33, 40, 59	— 20 (page 34) . . .	11, 15, 31, 49, 50
— 5 (page 6) . . .	5, 6, 7, 15, 33, 40, 41, 59	— 21 (page 36) . . .	12, 15, 31, 49, 50
— 6 (page 8) . . .	8, 15, 17, 33, 35, 47	— 22 (page 40) . . .	12, 15, 31, 49, 50
— 7 (page 8) . . .	8, 47	— 23 (page 41) . . .	12, 15, 31, 49, 50
— 8 (page 9) . . .	8, 9, 15, 33, 47	— 24 (page 43) . . .	13, 42
— 9 (page 9) . . .	8, 9, 15, 17, 35, 47	— 25 (page 46) . . .	13, 14, 52
— 10 (page 11) . . .	9, 15, 33, 47 <sub>1</sub>	— 26 (page 48) . . .	14, 44
— 11 (page 13) . . .	10, 33, 36, 47	— 27 (page 51) . . .	14, 42
— 12 (page 14) . . .	10, 47	— 28 (page 54) . . .	14, 15, 42
— 13 (page 15) . . .	10, 15, 31, 48, 49	— 29 (page 56) . . .	7, 46, 56, 59

## TABLE DES MATIÈRES

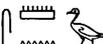
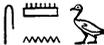
---

INTRODUCTION. . . . .	1-2
-----------------------	-----

### CHAPITRE PREMIER

L'OISEAU <i>Smon</i> DES ÉGYPTIENS : SES REPRÉSENTATIONS ET SON NOM. . . . .	3-22
1. Les représentations du <i>Smon</i> . . . . .	3-17
A. — Ancien Empire . . . . .	3-7
B. — Nouvel Empire . . . . .	7-12

#### APPENDICE :

1° Figurations d'oiseaux identifiables avec le <i>Smon</i> . . . . .	13-14
2° Figurations d'oiseaux identifiables zoologiquement . . . . .	14-15
Caractéristiques générales du <i>Smon</i> . . . . .	15-17
2. Le nom du <i>Smon</i> . . . . .	17-22
1°  et <i>caoyne</i> sont-ils identifiables?. . . . .	17-21
2° Comment vocaliser le nom  ? . . . . .	21-22

### CHAPITRE II

LE <i>Smon</i> EST L' « OIE DU NIL », <i>Chenalopex ægyptiaca</i> L. . . . .	23-37
A. — Le <i>Chenalopex ægyptiaca</i> L. . . . .	23-29
1° Synonymie et bibliographie. . . . .	23-25
2° Reproductions . . . . .	25
3° Description . . . . .	25-26
4° Dimensions et port. . . . .	26
5° Habitat. . . . .	26-27
6° Noms indigènes. . . . .	27-28
7° Mœurs. . . . .	28-29
B. — Identité du <i>Smon</i> et du <i>Chenalopex ægyptiaca</i> L. . . . .	29-37
1° Critique des identifications différentes. . . . .	29-33
2° Identification proposée. . . . .	33-37

## CHAPITRE III

LE <i>Chenalopex aegyptiaca</i> DANS L'ANTIQUE ÉGYPTE . . . . .	39-57
A. — Le <i>Chenalopex</i> dans la vie courante . . . . .	39-44
B. — Le <i>Chenalopex</i> dans la religion. . . . .	44-53
1° Les croyances relatives au dieu <i>Smon</i> . . . . .	44-51
a) Le dieu <i>Smon</i> indépendant . . . . .	44-48
b) Le dieu <i>Smon</i> assimilé à Amon. . . . .	48-50
c) Le dieu <i>Smon</i> associé à Horus. . . . .	51
2° Le <i>Smon</i> dans les rites . . . . .	51-53
C. — Le <i>Chenalopex</i> dans l'onomastique. . . . .	53-56
D. — Le <i>Chenalopex</i> dans l'écriture . . . . .	56-57

## APPENDICE :

Le <i>Chenalopex</i> des naturalistes est-il identique à celui des Grecs?. . . . .	58
ADDITIONS ET CORRECTIONS . . . . .	59-60
CONCLUSION. . . . .	61
TABLE DES ILLUSTRATIONS ET DES PAGES OÙ ELLES SONT COMMENTÉES . . . . .	62
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	63-64

---